

N° 279 - Janvier 2021

Mensuel d'Information de la Ville de Poitiers

Poitiers

Mag

Au cœur de la Nouvelle-Aquitaine



Bonne année 2021



DOSSIER :
2021, LES PROJETS PRENNENT VIE

INTERVIEW DE JEAN-LOUIS BIANCO :
LA LAÏCITÉ EST UNE LIBERTÉ

**POINT D'ÉTAPE SUR LE
PROJET DU PALAIS**





■ Malgré le confinement, le centre-ville est resté **une étape incontournable des achats de Noël**.

■ En décembre, l'Hôtel de Ville a été **éclairé en rouge** pour alerter sur l'état d'urgence climatique.

Photos © Yann Gachet / Ville de Poitiers



■ Féerie et sculptures de lumière au parc de Blossac.



Instagram



■ **Illuminations et décorations** de Noël vues par les habitants pour le concours Instagram #NoëlàPoitiers. Merci à @mysonstravelling.

DÉCEMBRE À POITIERS



■ L'ancien président de la République **François Hollande** est venu échanger avec les élèves du lycée Victor-Hugo autour des valeurs de la République.



■ Les membres du Conseil communal des jeunes (CCJ) ont organisé **une collecte solidaire** au profit du Secours populaire et des Restos du cœur dans plusieurs collèges.

Actualités

- Semaine des visibilitées :
un appel à manifestation d'intérêt lancé 04
- En soutien des commerçants 05
- Laïcité : interview de Jean-Louis Bianco 06

Déplacements doux

- Voie Malraux : aménager pour sécuriser 09

Transition énergétique

- Excellence environnementale
pour la nouvelle école Montmidi 10

Dossier

- 2021 : les projets prennent vie 12

Quartiers

- 3 œuvres pour les 40 ans de la Blaiserie 17
- Bien vieillir à la Gibauderie 18
- Beaulieu : s'habiller chic, pas cher
et solidaire 20

Économie

- Bientôt une nouvelle pépinière
d'entreprises innovantes 22

Conseil

- Des aides face à l'urgence sociale 24

Société

- Parlons développement numérique 25

Grands projets

- Projet du Palais : point d'étape 26

Éducation

- Quand les artistes entrent à l'école 27

Loisirs

- Les résidences d'artistes carburent 30
- Musée : la nouvelle expo Camille
de la Croix 32
- Mohamed Diakité dans les pas
des grands 33

Histoire

- Poitiers à la Belle Époque 34

Comprendre la laïcité pour la respecter

À nouveau, en fin d'année dernière, la France et les valeurs de la République ont été touchées en plein cœur.

À nouveau, la laïcité s'est retrouvée au cœur des débats.

La laïcité est un principe fort, une chance, qui doit nous rassembler : elle garantit le droit de croire ou de ne pas croire, l'égalité de chacune et chacun dans l'exercice de ses croyances et la liberté d'expression vis-à-vis de ces croyances. Mais, pour qu'elle soit appliquée, donc acceptée, la laïcité doit être comprise. Plus nous parlerons de laïcité, plus nous l'explicitons aux enfants, aux jeunes, plus nous la débattons, mieux elle sera connue de tous et mieux elle s'imposera.

Ainsi, si l'institution républicaine doit garantir la fermeté sur son application, elle doit aussi ouvrir des espaces pédagogiques, des espaces de dialogue libres et sécurisants autour de la manière dont la laïcité est comprise et vécue. C'est ce que faisait Samuel Paty, c'est ce que font nombre des personnels éducatifs à l'école. C'est aussi ce que font de nombreuses structures d'éducation populaire, dont les centres sociaux. Ce débat dans les espaces éducatifs doit s'accompagner d'un débat public. Offrir la possibilité à chacun de se faire un avis sur les enjeux de notre temps, d'échanger de manière éclairée et apaisée, c'est la première étape indispensable



© Yann Gachet / Ville de Poitiers

Offrir la possibilité à chacun de se faire un avis sur les enjeux de notre temps

de la participation citoyenne qui nous tient à cœur. Je me réjouis que nous ayons commencé à débattre de manière ouverte et apaisée de laïcité avec Jean-Louis Bianco, de même que je me réjouis des débats qui accompagneront le lancement du jury citoyen autour de la place du numérique dans nos vies. En 2021, comme tout au long de notre mandat, la culture du débat public sera au cœur de nos actions. Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite à toutes et à tous une année 2021 chaleureuse, apaisée et heureuse.

Léonore Moncond'huy,
maire de Poitiers

Écoutez et
podcastez
Poitiers Mag
sur poitiers.fr



Suivez l'actu
de Poitiers sur :



actualités

SEMAINE DES VISIBILITÉS

Égalité pour tou.te.s !

Du 15 au 21 mars, la Ville de Poitiers et Grand Poitiers organisent la première semaine des visibilitées. Objectif : sensibiliser, accompagner, discuter et informer le public étudiant sur la lutte contre toutes les discriminations.

Pour la programmation de cette semaine, les deux collectivités lancent un Appel à manifestation d'intérêt « Pour l'égalité pour tou.te.s ». Jusqu'au 10 janvier, les associations de Poitiers et Grand Poitiers peuvent proposer leur projet d'évènement en faveur de l'égalité des droits. À la clé : une aide financière ou logistique pour mettre en œuvre le projet.

Pour rappel : la loi identifie 23 motifs de discrimination, dont le sexe, l'âge, le handicap, l'origine, l'orientation sexuelle...

Rens. : 05 49 30 22 98 ou

vie.etudiante@grandpoitiers.fr

Dossier de présentation des projets
et toutes les informations
sur poitiers.fr et grandpoitiers.fr 



En mars, la semaine des visibilitées créera
du lien autour de la lutte contre les
discriminations de tous ordres.

© Ibo Création

Jusqu'alors cantonnés place
du Marché, **les food-trucks**
peuvent désormais exercer
leur activité dans toute la ville.

DÉFI ZÉRO DÉCHET VERT

Familles, professionnels, participez !

Grand Poitiers, en partenariat avec l'association Compost'Âge, lance son second Défi zéro déchet vert auprès de 15 familles et 15 établissements (entreprises/professionnels) résidant dans Grand Poitiers. Pendant 6 mois, les participants vont bénéficier d'un d'accompagnement collectif et individuel personnalisé (formations et ateliers pratiques) par des experts. Leur objectif : apporter aux participants des techniques et astuces simples afin de réduire leur production de déchets verts en les envisageant comme de véritables ressources au jardin.

Inscriptions sur le site internet de Grand Poitiers à partir du 20 janvier.

grandpoitiers.fr 

SANTÉ

Fusion du CHU et de l'hôpital Nord-Vienne

Anne Costa,
la directrice
du CHU de
Poitiers.



© CHU de Poitiers

Le CHU de Poitiers et le Groupe hospitalier Nord-Vienne (GHNV) à Châtelleraut ont fusionné au 1^{er} janvier 2020. Fin 2018, une convention signée entre les deux parties avait institué une direction commune et fixé comme objectif une fusion dans un délai de trois ans. Les autres objectifs étaient de rétablir l'équilibre financier du GHNV et de développer l'offre de soins des bassins de Châtelleraut et Loudun. « Le CHU a engagé des personnels médicaux pour permettre le redémarrage du GHNV. Nous avons recruté une vingtaine de personnes qui interviennent à la fois au CHU et au GHNV, ce qui a permis de passer de 33 personnes à 52 aujourd'hui et d'augmenter l'activité ambulatoire du GHNV de 18 % et les consultations de 15 % », déclare Anne Costa, la directrice générale en poste depuis mars 2020. Pas d'incidence pour la prise en charge des patients de Poitiers, « cette augmentation n'intervient pas au détriment du CHU », assure Anne Costa. Selon elle, « les équipes médicales ont intégré l'importance de cette synergie ». La politique de recrutement devra s'adapter, en proposant des temps mixtes dans les deux hôpitaux.

EN BREF

■ Crues : inscrivez-vous pour être informé

Vous venez d'emménager dans un secteur de Poitiers concerné par les crues (riverains du Clain et de la Boivre) ? Vous pouvez bénéficier du service d'alerte en cas d'inondations mis en place par la Ville de Poitiers.

Pour cela, il suffit de vous inscrire en ligne sur poitiers.fr. Vous recevrez alors une alerte, par SMS ou par mail, dès que le Clain et la Boivre atteignent leur niveau d'alerte.

Ce service est gratuit. À noter : si vous êtes déjà inscrit, pas besoin de renouveler la démarche.

Toutes les infos sur alertecrues.poitiers.fr

© Yann Cochery / Ville de Poitiers



Des tickets de stationnement gratuits ont été remis aux commerçants pour leurs clients.

ÉCONOMIE

En soutien des commerces

On le sait, les bars et restaurants sont fortement impactés par la crise sanitaire. Le Conseil municipal a voté une série de mesures pour venir en soutien des commerçants dans cette période difficile. La Ville a ainsi décidé de poursuivre la politique d'exonération des droits de terrasse et la possibilité d'en étendre la surface jusqu'au 1^{er} avril. La Municipalité a également choisi de ne pas appliquer d'augmentation annuelle aux tarifs d'occupation du domaine public et

de continuer à appliquer les tarifs votés en 2020 pour toute occupation temporaire du domaine public. Rappelons que, pour la période des fêtes et jusqu'au 9 janvier, les commerçants ont pu installer gratuitement des étalages sur le domaine public. En décembre, la Ville a gracieusement mis à disposition de l'association Poitiers Le Centre 28 700 tickets prépayés de stationnement dans les parkings municipaux, à remettre aux clients lors des achats.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Trois salons en virtuel

À défaut de pouvoir se tenir comme habituellement, les salons destinés à informer les lycéens et étudiants sur leur orientation se réinventent. Trois rendez-vous sont à noter en janvier :

• Le Salon virtuel de *L'Étudiant* – études supérieures en Nouvelle-Aquitaine se déroulera du 14 au 16 janvier. Visites

virtuelles des stands, dont celui de Grand Poitiers autour de la vie étudiante à Poitiers (s'informer, se loger, se déplacer...), documents à consulter, vidéos, conférences et échanges en direct avec les interlocuteurs des structures d'enseignement au programme. Le salon restera ensuite en ligne jusqu'au 14 février. **Gratuit.**

Sur inscription : letudiant.fr/etudes/salons ➔

• Le 12^e Salon virtuel des études supérieures Studyrama et le 1^{er} Salon virtuel des Formations du numérique se tiendront le samedi 16 janvier de 10h à 17h. Là aussi, stands virtuels, échanges avec les exposants en chat, visio ou appel téléphonique, consultation de documents (plaquettes, vidéos...) et conférences seront proposés. **Gratuit.**

Sur inscription : studyrama.com/salons ➔

EMPLOI

Poitiers teste l'EITI

À partir du 4 janvier, le nouveau dispositif EITI (Entreprise d'insertion par le travail indépendant) est expérimenté à Poitiers par l'Agence pour l'égalité entrepreneuriale. Une première pour la région Nouvelle-Aquitaine. L'EITI permettra aux travailleurs indépendants en recherche d'activités (ils sont 1 200 dans la Vienne à ce jour) d'accéder plus facilement aux marchés publics notamment grâce à des clauses d'insertion.

Plus d'info sur apee-na.org ou au 09 81 37 46 46

GRAND POITIERS
Poitiers
L'Étudiant

SALON VIRTUEL
Études supérieures
en Nouvelle-Aquitaine

Hall spécial : « Vivre et étudier à Grand Poitiers »

14, 15 ET 16 JANVIER
EN LIGNE JUSQU'AU 14 FÉVRIER

Connectez-vous sur letudiant.fr

INTERVIEW

« La laïcité est une liberté »

Jean-Louis Bianco a donné en décembre une conférence sur la laïcité à l'invitation du Cercle Condorcet et de la FCPE de la Vienne en partenariat avec l'Espace Mendès-France.



© Yann Cochet / Ville de Poitiers

Le président de l'Observatoire de la laïcité et ancien ministre Jean-Louis Bianco était à Poitiers pour une conférence autour du principe de laïcité. **Il nous parle de ce qu'est la laïcité.** L'occasion aussi de présenter trois initiatives poitevines autour de cette question.

PM : Comment définir simplement la laïcité ?

J.-L. B. : La laïcité est d'abord une liberté : liberté de croire ou de ne pas croire, de pratiquer et manifester ses convictions religieuses. Mais cette liberté a deux limites : celle de ne pas porter atteinte à la liberté d'autrui et celle de ne pas troubler l'ordre public. Le 2^e pilier de la laïcité est la séparation des Églises et de l'État, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de loi religieuse qui s'imposerait à la loi civile votée démocratiquement. C'est l'objet de la loi de 1905. Le 3^e pilier est la citoyenneté : avec nos différences – de couleur de peau, d'histoire, de convictions... – nous sommes d'abord tous des citoyens à égalité de droits et de devoirs, hommes et femmes.

PM : Pour certains, la laïcité est perçue comme restrictive. Que leur répondez-vous ?

J.-L. B. : Nos compatriotes croyants sont-ils libres ou non de pratiquer leur religion en France ? Sont-ils libres de construire et de pratiquer dans des mosquées, des synagogues, des églises ? De manifester leurs convictions à travers des signes distinctifs ? Oui, ils le sont. En réalité, la laïcité est un équilibre entre nos convictions personnelles et le bon fonctionnement de la ville, de l'État, de l'école, de l'entreprise... En France, on peut, par exemple, changer de religion ou ne pas en avoir. Il n'y a pas tant de pays dans le monde où cela est possible.

La laïcité est un équilibre entre nos convictions personnelles et le bon fonctionnement de la ville, de l'état, de l'école, de l'entreprise...

PM : Les citoyens ont-ils conscience de cette liberté ?

J.-L. B. : Oui, car on s'intéresse aujourd'hui plus profondément à ces questions. Mais ceux qui en ont le plus conscience, ce sont nos concitoyens naturalisés français qui viennent d'ailleurs. Eux savent le prix de la laïcité.

PM : Dans notre quotidien, ça veut dire quoi respecter la laïcité ?

J.-L. B. : Tout dépend de qui vous êtes. Si vous êtes agent public ou travaillez avec une mission de service public : vous avez un devoir de neutralité. C'est la garantie pour les citoyens d'une égalité de traitement : pas besoin d'être de la bonne religion ou du bon parti... Si vous êtes usager, vous êtes libre de manifester vos convictions religieuses, à condition de ne pas faire de prosélytisme, de ne pas créer de désordre, de ne pas entraver le bon fonctionnement de l'entreprise...

PM : L'Observatoire a-t-il un rôle d'information sur le sujet ?

J.-L. B. : Sur le site de l'Observatoire, vous pouvez trouver des guides, librement téléchargeables, à destination des collectivités locales, des

entreprises, des hôpitaux ou encore des associations. Ce sont des guides très simples qui rappellent d'abord quelle est la loi mais aussi ce que dit la jurisprudence. Il y a des jugements très précis qui peuvent orienter sur la décision à prendre, comme usager ou comme manager. Que faire en cas de conflit ? Il faut tirer les leçons des

J'ai l'impression que la connaissance de la laïcité progresse.

bonnes pratiques. J'ai l'impression que la connaissance de la laïcité progresse. Malheureusement, cela peut être obscurci par le débat public, souvent caricatural. Nous avons constaté parfois que des conflits naissent suite à une bataille médiatique sur telle ou telle chaîne d'information...

PM : Quel est le rôle des associations dans la promotion du principe de laïcité ?

J.-L. B. : Il y a aujourd'hui deux types d'associations : celles qui ont, depuis toujours, un rôle de militants de la laïcité, comme la Ligue de l'enseignement, la Ligue des droits de l'Homme, Solidarité laïque et la Libre pensée, et sont davantage orientées sur la formation et l'explication des principes. Les associations d'éducation populaire - les Francas, les Cemea, les maisons de jeunes et les centres sociaux... - vont plutôt se questionner sur le message à faire passer auprès des jeunes, dans le cadre de loisirs, de vacances. Cela suppose qu'ils aient formé leurs salariés, qu'ils connaissent les règles. La pratique suppose d'appliquer la laïcité avec intelligence, dans des situations concrètes.

INITIATIVES POITEVINES

Denis Renaudin

Délégué de la Fédération des centres sociaux et socioculturels de la Vienne et formateur habilité « Valeurs de la République et laïcité ».



© iBoo Création



Des malles pour la citoyenneté

28 malles (7 jeux de 4 malles) peuvent être empruntées par des personnes formées par l'ACSEP.

© iBoo Création

« Lever le flou »

« Le Plan national de formation aux valeurs de la République et laïcité a été lancé suite aux événements de 2015. L'objectif est de réactiver, auprès des professionnels et bénévoles associatifs (éducateurs, enseignants, fonctionnaires...), les principes de la laïcité. Il s'agit de lever le flou qui entoure cette notion, en rappelant la loi, le cadre légal et en déconstruisant les représentations. Lors de ces formations gratuites de 2 jours, nous avons une triple approche historique, juridique et d'analyse des situations rencontrées par bénévoles et salariés. Nous rappelons d'abord que la loi de 1905 s'inscrit dans une histoire nationale longue. L'objectif est également de faire tomber des idées reçues : on évoque parfois le principe de laïcité alors qu'il s'agit plutôt du respect de la différence et du vivre-ensemble. Il y a bien sûr une approche juridique : nous rentrons dans la complexité de la loi, mais à partir de cas concrets rencontrés par les participants. Depuis 2018, nous avons formé 430 personnes. »

Contact : valerie.marajo@vienne.gouv.fr
ou delegue@federation-csc86.org

Suite aux attentats contre Charlie Hebdo, l'ACSEP (Association culturelle et sportive des écoles publiques) qui accompagne les enfants dans le domaine socio-sportif, a été interpellée par le Rectorat pour soutenir les enseignants dans l'animation de débats sur la laïcité. De là est née l'idée de malles pédagogiques. À l'intérieur : des outils et des pratiques pouvant servir à l'animation de séquences éducatives. « Aujourd'hui, en ayant toujours pour fil rouge la laïcité, les thèmes se sont élargis au vivre ensemble », note Anne-Elisabeth Boucena, directrice de l'ACSEP : "égalité Filles-garçons", "accepter les différences" ; "liberté, égalité, fraternité et laïcité" et "lutte contre les violences et le harcèlement". Une malle pour chaque thème, avec à chaque fois des jeux, vidéos, livres, affiches... pour « nourrir les réflexions des enfants, enrichir les références mais aussi développer l'esprit critique et l'entraide ». Ces malles prennent régulièrement le chemin des écoles, collèges, maisons de quartier et associations sportives pour des séances menées par un animateur de l'ACSEP ou une personne préalablement formée.

acsep86.org

laïcité

■ ■ ■

PM : Pour une ville comme Poitiers, quels sont les enjeux autour de la laïcité et les leviers d'actions ?

J.-L. B. : Le premier enjeu est de s'en préoccuper en amont, avant qu'il n'y ait des problèmes. Il faut y réfléchir, se former, avoir une idée claire au niveau des élus et des agents de la collectivité de ce qui est permis et interdit. La responsabilité des maires, qui sont le premier échelon de la démocratie, est aussi d'informer les usagers, de répondre à leurs questions, de les orienter si besoin.

D'une manière générale, il faut former, à travers une approche historique et juridique, et faire comprendre : il est nécessaire que les gens s'approprient la laïcité en travaillant sur des cas concrets...

Parfois, il n'y a pas de réponse univoque, de règle absolue (...)
Il faut toujours choisir les solutions qui rassemblent.

Il faut réfléchir en fonction du contexte : cela va-t-il rassembler ou séparer ? Il faut toujours choisir les solutions qui rassemblent. Parfois, les gens politisent, idéologisent mais c'est avant tout du bon sens.

PM : Plus largement, quel est le rôle des pouvoirs publics sur cette question ?

J.-L. B. : Le premier rôle est l'information et la sensibilisation, car c'est la prévention de beaucoup de difficultés. En second lieu, il faut la vigilance et la fermeté contre toute atteinte à la laïcité. Il faut qu'il y ait des barrières nettes. Quand on enfreint la liberté des autres, il faut être sanctionné. Mais il faut le faire de la manière la plus objective possible. On peut ne pas aimer telle ou telle tenue, discuter du voile... mais il n'est pas interdit dans l'espace public. Par contre, obliger quelqu'un à porter le voile, empêcher de boire de l'alcool ou obliger à aller dans un lieu de culte : ce sont des actes qui doivent être sanctionnés.

TOIT DU MONDE



3 questions à...

Chantal Luque,
directrice du Toit du Monde et **Karim El Hadji,** administrateur

Quelle place la laïcité prend-elle au Toit du Monde ?

Chantal Luque : La vocation du Toit du Monde est de lutter contre les discriminations, la laïcité est donc partie intégrante de nos prérogatives. Cette question est inhérente au vivre ensemble. Après les attentats de 2015, il nous a semblé nécessaire de mettre l'accent sur ce sujet.

Concrètement quelle forme cela prend-il ?

Karim El Hadji : Depuis 5 ans, cela se traduit par des conférences et des ateliers à destination des jeunes et des adultes. À partir de cas concrets, d'exemples, le souhait est de créer le dialogue et amener à faire évoluer les mentalités. Dans certaines cultures, le mot laïcité ne revêt pas forcément la même signification.

Quels sont les projets autour de cette question ?

Chantal Luque : Il nous a semblé important avec l'ensemble des salariés et des administrateurs d'échanger sur la vision que chacun a de la laïcité. Ceci nous a permis de confirmer la ligne directrice du Toit du Monde : l'accueil de toutes et tous sans aucun tabou dans les échanges. En somme, pas de prosélytisme et pas de provocation. Nous allons mettre en place des formations pour que les administrateurs et les bénévoles se sentent mieux outillés lors des ateliers et nous souhaitons mettre un accent particulier en 2021 sur ce thème avec en point d'orgue une grande manifestation le 9 décembre* 2021.

* Journée nationale de la laïcité

L'Observatoire de la laïcité



L'Observatoire assiste le gouvernement dans son action visant au respect du principe de laïcité en France. « Nous sommes très présents sur le terrain, nous avons beaucoup de remontées. Cela nous permet de former les gens mais aussi de bien sentir les situations. Nous avons une vision précise qui nous permet de poser les bons diagnostics », pointe Jean-Louis Bianco, son président. Le site internet de l'Observatoire propose de nombreux guides, des fiches pratiques, des vidéos et des données chiffrées accessibles à tous ceux qui souhaitent en savoir plus. gouvernement.fr/observatoire-de-la-laicite

déplacements doux

Voie Malraux : aménager pour sécuriser



Suite à la consultation, de nouveaux aménagements seront réalisés voie Malraux afin de sécuriser cyclistes et automobilistes.

Le groupe citoyen mobilité

En parallèle de l'enquête sur la voie Malraux, 150 personnes se sont portées volontaires pour intégrer le groupe citoyen mobilité. Après sa mise en place et sa formation aux enjeux de mobilité (en 2021), le groupe sera sollicité régulièrement sur les questions liées aux aménagements routiers et cyclistes, au Pont-Neuf par exemple.

En juin 2020, **une piste cyclable a été créée dans les deux sens de la voie Malraux.** Suite à une évaluation, une enquête et l'étude de plusieurs scénarios, **la décision a été prise de la maintenir en améliorant la sécurité de tous. Explications.**

Véritable phénomène de société renforcé par la crise sanitaire, bon nombre de Poitevins ont choisi de se mettre en selle pour aller travailler, faire leurs courses et pour leurs déplacements quotidiens. Pour les accompagner et inciter ceux qui n'auraient pas encore sauté le pas, Grand Poitiers travaille à un nouveau plan vélo. Objectif : laisser plus de place aux cyclistes, créer les aménagements adéquats (piste cyclable entre Poitiers et le Futuroscope, entre la Gibauderie et Saint-Benoît), tout ceci en associant un maximum les habitants.

Expérimentation et évaluation

Les premières réflexions se sont concentrées sur la voie Malraux. En juin 2020, deux pistes cyclables de 2,5 km ont en effet été aménagées (mise en service en juillet) et la vitesse des automobilistes réduite à 50 km/h. En octobre, pour évaluer cette expérimentation, la nouvelle municipalité a lancé une enquête

sur « jeparticipe-grandpoitiers.fr » pour recueillir les avis des cyclistes et automobilistes. 2 500 Poitevins y ont répondu émettant plus de 4 400 propositions de modification. En parallèle, pour renforcer la sécurité, de premiers aménagements ont été réalisés. Aux 7 sorties de la voie Malraux, les stops ont été remplacés par des "cédez-le-passage" et des voies de décélération de 50 m ont été créées avant chaque intersection.

La piste maintenue et sécurisée

Suite à l'évaluation du dispositif, à l'analyse des résultats de l'enquête et à l'étude, financière notamment, de plusieurs scénarios, l'équipe municipale a décidé d'une amélioration de l'aménagement remplissant trois objectifs : meilleur partage de la voie, sécurisation et amélioration de la fluidité du trafic. « *De l'argent public a été investi dans ce projet et revenir en arrière aurait à nouveau un coût de 200 000 €* », précisent les élus qui ont travaillé sur le projet. « *Notre volonté*

est bien d'encourager la pratique du vélo. Supprimer une piste cyclable n'irait pas dans ce sens, d'autant que les cyclistes se la sont appropriée. » Plus d'une centaine l'emprunte chaque jour selon les compteurs installés depuis juillet.

Pour sécuriser la circulation de tous, plusieurs changements auront lieu dans les prochaines semaines. Quand ceci est possible, sur le viaduc notamment, la voie cyclable sera écartée de la voie pour les voitures. De nouveaux aménagements sont à l'étude afin de sécuriser les entrées et sorties (installation de feux, priorités inversées...). Une vigilance particulière sera portée aux endroits les plus fréquentés : intersections qui mènent vers le Palais de Justice et la Porte de Paris et celle de Northampton.

Dans les mois à venir, d'autres projets d'aménagements cyclables, notamment autour du faubourg du Pont-Neuf, feront l'objet d'une réflexion pour laquelle les habitants seront à nouveau associés.

transition énergétique

SOYONS LOCAVORES



Lors du déjeuner de fin d'année, les enfants des écoles ont pu goûter au sauté de cabri.

© Yann Cocher / Ville de Poitiers

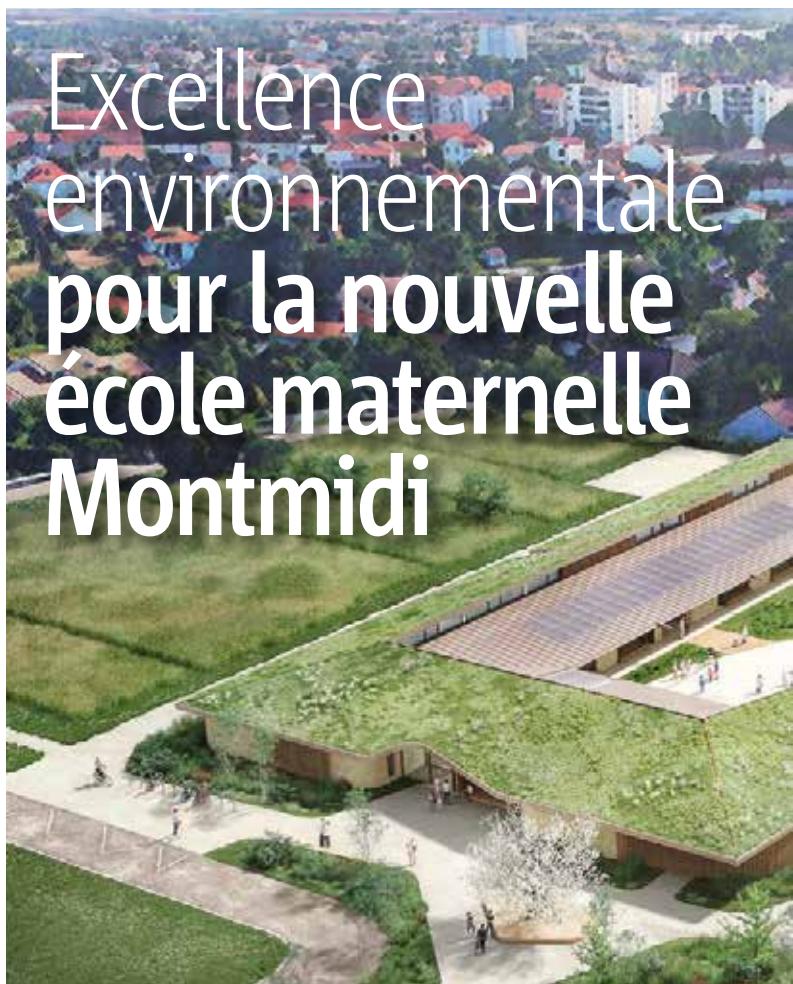
De la viande caprine pour les cantines

La Ville de Poitiers se mobilise pour que l'assiette des élèves contienne de plus en plus de produits locaux. Un partenariat avec la filière caprine locale est enclenché pour approvisionner la cuisine centrale.

Avec le premier confinement au printemps dernier, la fermeture des restaurants et des frontières, la filière caprine de l'ex-Poitou-Charentes s'est trouvée ébranlée. Le traditionnel chevreau de Pâques a été une denrée rare sur les tables. Les producteurs des Deux-Sèvres se sont retrouvés avec des stocks importants de viande et ont lancé un SOS. La Ville de Poitiers, soucieuse de relocaliser le plus possible les achats alimentaires, l'a entendu.

« Nous avons été informés des difficultés de la filière caprine », explique Sylvestre Nivet, directeur de la Restauration collective à la Ville de Poitiers. « Nous trouvons la démarche d'autant plus intéressante que la consommation de cette viande s'est avérée compatible avec notre modèle de restauration collective et le goût de nos convives. Peu grasse, riche en vitamine B12, en fer et en zinc, la cuisiner offre l'occasion de remettre au goût du jour un plat traditionnel ancré dans notre région. »

Un test a été effectué auprès de 6 800 personnes, dont 5 500 enfants. Avec un résultat probant : la viande de cabri, tendre et douce, a été vivement appréciée. Pour confectionner un repas en restauration collective, ce sont 600 kilos de viande en petits morceaux qui sont nécessaires. Un sauté de cabri aux aïelles et amandes a été servi lors du repas des fêtes de fin d'année. « C'est une jolie métaphore d'intégration dans l'alimentation », conclut Sylvestre Nivet.



© Cabinets Alterlab / Abloimé

Excellence environnementale pour la nouvelle école maternelle Montmidi

Bâtiment à énergie positive, matériaux bio et géo-sourcés, jungle pédagogique dans la cour... **Le projet de la future école maternelle Montmidi est ambitieux et exemplaire sur le plan environnemental. Visite.**

Avec sa toiture végétalisée, c'est une belle école ancrée au cœur du quartier, qui permettra d'accueillir davantage d'élèves. C'est aussi la première école avec ce niveau d'excellence environnementale à Poitiers.

Jouxtant l'école élémentaire, la future école maternelle Montmidi sera un Bâtiment à énergie positive* et bas carbone. Les matériaux utilisés pour sa construction sont bio-sourcés, – c'est-à-dire réalisés à partir de matières d'origine biologique – mêlant bois, laine de bois, chanvre, paille. Mais ils seront également géo-sourcés – les briques de terre crue réalisées avec la terre de l'emprise foncière – et recyclés (ouate de cellulose utilisée pour l'isolation par exemple). La toiture sera végétalisée et, pour partie, coiffée de panneaux photovoltaïques. Le bâtiment sera chauffé avec une chaudière bois à granulés. Au programme également, la récupération des eaux pluviales.

La nature dans la cour

Une large place est également laissée au végétal. Une « jungle pédagogique », constituée de nombreux arbres



La nouvelle école maternelle jouxtera l'école élémentaire et un cheminement doux reliera les deux établissements.



Une jungle pédagogique prendra place dans la cour.

La nouvelle école accueillera 5 classes.



tiges, d'arbustes couvre-sols et de quelques arbustes, prendra place dans la cour de l'école. Un jardin pédagogique, composé de quatre bacs de culture et de trois arbres fruitiers, sera installé entre l'école maternelle et l'école élémentaire. Un cheminement doux permettra de relier les deux écoles, et plus largement le quartier de Montmidi et la ZAC des Montgorges. Pour délimiter l'école et la voie piétonne, un mur « ruban » est prévu. Formé de rondins de bois assemblés, il mêlera assises pour les enfants, réserves de terre à planter et bombes à graines mais aussi nichoirs à oiseaux et hôtel à insectes.

Architectes du territoire

Parmi les 70 projets architecturaux reçus, c'est celui du cabinet rochelais Alterlab, associé au cabinet d'architecte poitevin Ablomé, qui a été retenu.

Pour mémoire, la construction d'une nouvelle école maternelle s'est imposée afin d'augmenter les capacités d'accueil, en réponse au

développement de la ZAC voisine des Montgorges. L'actuelle école maternelle Montmidi est aujourd'hui à saturation. La nouvelle permettra d'accueillir 5 classes (au lieu de 3 actuellement) et réunira, sur un même lieu, le groupe scolaire Montmidi autour d'un restaurant scolaire commun.

À noter, le dispositif « l'école en chantier » proposera des présentations du projet aux équipes enseignantes et pédagogiques, aux parents d'élèves et habitants du quartier, des visites de chantier et, plus largement, une concertation avec les usagers.

** Bepos, bâtiment qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme*



Le projet a été dévoilé cet automne.

Yann Gachet/Milleje Poitiers

En chiffres

1 310 m² de surface utile.

1 920 m² d'espaces extérieurs dédiés à la maternelle, préau inclus.

Les études de conception s'achèveront en novembre 2021. Après les appels d'offres (décembre 2021 à mars 2022), le début des travaux est fixé à l'été 2022 pour une livraison fin 2023.

Budget global de l'opération : **5,9 millions d'euros** (hors foncier).

dossier

2021 : les projets prennent vie

Quel meilleur moment que janvier pour se projeter dans la nouvelle année qui s'annonce ?

Depuis son installation, en parallèle des préoccupations d'urgence, la nouvelle équipe municipale et les services ont travaillé pour engager le changement de Poitiers promis aux Poitevins.

Solidarité, environnement, éducation, commerce, déplacement, sport, culture et patrimoine, associations... tous les domaines de la vie poitevine sont concernés.

Avec en fil rouge, la participation citoyenne et l'implication de toutes les Poitevines et tous les Poitevins dans la vie de la cité.

Au fil de ce dossier, découvrez quelques-uns des projets qui prendront vie dans les mois à venir.



© Yann Gochet / Ville de Poitiers

MISE EN ŒUVRE DU PLAN VÉGÉTALISATION

Le plan de végétalisation "Nature pour tous, Nature par tous" a été lancé en novembre. En 2021, plusieurs de ses axes prendront vie. Le projet "Une naissance un arbre" va se poursuivre jusqu'en mars (période de plantation) avant de reprendre en novembre. Au printemps, les habitants qui le souhaitent verront leurs trottoirs aménagés pour les fleurir dans le cadre de "Faites de votre rue un jardin". Cette année également, les tests débiteront au Pollinarium Sentinelle® créé au parc de Blossac pour une mise en service en 2022 et la réflexion sur l'aménagement du parc du Triangle d'or aux Trois cités se poursuivra.

ASSEMBLÉE CITOYENNE ET BUDGETS PARTICIPATIFS

Les budgets participatifs entrent dans une nouvelle ère. Ils s'adresseront à plus d'habitants grâce notamment à l'utilisation de la plateforme *jeparticipe-grandpoitiers.fr*. Ils concerneront désormais des projets favorisant la cohésion sociale et qui répondent aux enjeux du climat et de la biodiversité. Lancement en février. L'assemblée citoyenne devrait, quant à elle, être mise en place en septembre. Après un temps de co-construction, au printemps, pour définir sa composition, son fonctionnement et son rôle, elle sera constituée de 150 personnes, par tirage au sort notamment. Tous ses travaux seront relayés dans une volonté de transparence.



© Day Of Victory 51u - stock.adobe

LE PALAIS ET SES NOUVEAUX USAGES

LIRE
P.26

Désormais ouvert à tous, le Palais a vocation à être un lieu de rencontres. Un programme de préfigurations urbaines est mis en œuvre afin de tester des usages de café et petite restauration au sein de la salle des pas perdus. En parallèle, de nombreux rendez-vous au cœur du Palais seront proposés en 2021 (ateliers, événements...) avec notamment un programme cet été sur l'espace public entre le Palais, la cathédrale et le Musée Sainte-Croix. Quatre équipes d'architectes et scénographes sont en lice pour la maîtrise d'œuvre de la rénovation de l'édifice, choix arrêté d'ici l'été.



© Yann Gâchet / Ville de Poitiers

DE NOUVELLES AMBITIONS POUR LE BOIS DE SAINT-PIERRE

Espace boisé de 256 hectares, le Bois de Saint-Pierre connaît un déficit d'image du fait de la vétusté des installations. La Municipalité va engager, sur plusieurs années, un important programme de réhabilitation afin de redonner au site un nouveau visage. À découvrir en 2021 !



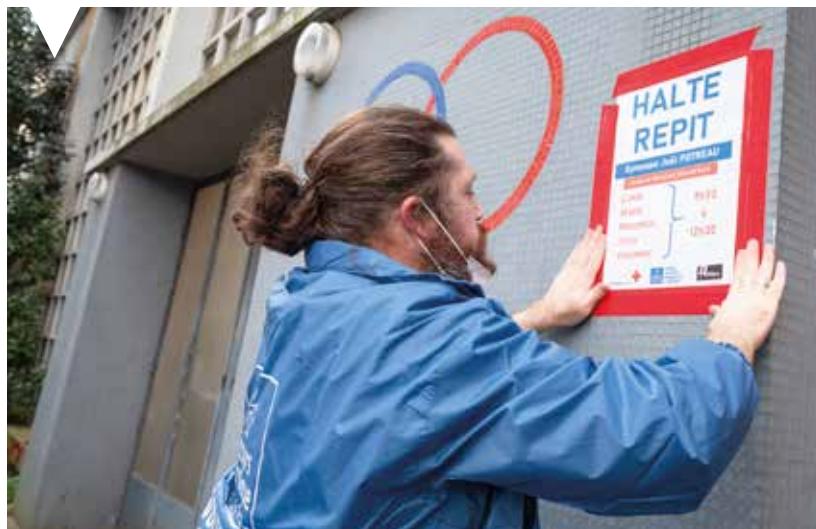
© Yann Gâchet / Ville de Poitiers

UNE HALTE RÉPIT POUR LES PLUS DÉMUNIS

Une halte répit, coordonnée par la Croix-Rouge avec des bénévoles du Secours catholique et du CCAS, est installée dans le gymnase Joël-Potreau (ancienne caserne Pont-Achard) pour permettre aux plus démunis de se reposer au chaud, de prendre une douche ou une collation... Afin que personne ne dorme dehors durant la période hivernale, la halte de répit est ouverte de jour comme de nuit jusqu'au 15 mars. Pour aller plus loin, un plan municipal pour la solidarité sur le long terme est en cours de construction avec l'ensemble des partenaires (Conseil Départemental, services de l'État...).



© Yann Gâchet / Ville de Poitiers



© Yann Gâchet / Ville de Poitiers

UNE NOUVELLE VIE POUR LA CASERNE PONT-ACHARD

Le déménagement des pompiers de la caserne Pont-Achard offre une belle opportunité à la Ville de Poitiers et Grand Poitiers de créer un projet ambitieux et structurant pour ce lieu pivot et plus largement pour le quartier de la gare. La caserne pourrait accueillir à terme de nombreux acteurs de la ville dans un esprit de tiers lieu. Dès 2021, les habitants seront associés à ce projet.

RELANCE DES ASSISES DE LA VIE ASSOCIATIVE

En 2019, les assises des associations avaient permis aux dirigeants et bénévoles de définir de grands axes de réflexion pour faciliter le quotidien de leur structure. À partir de cette base, les acteurs associatifs seront à nouveau invités à se réunir pour proposer des solutions et faire part de leurs besoins autour de 8 thèmes (subventions, locaux, Journée des associations, mutualisation, simplification administrative, formation, maison des associations, participation citoyenne). Objectif : déboucher sur des solutions concrètes et utiles à l'engagement du plus grand nombre.



© Yann Cochet / Ville de Poitiers

AMOUR FOU, EXPO D'AMPLEUR AU MUSÉE SAINTE-CROIX

Picasso, Man Ray, Chagall... De grands artistes aux cimaises du musée Sainte-Croix, du 5 mars au 13 juin. À travers 200 œuvres, l'exposition « L'amour fou ? Intimité et création (1910-1940) » met en lumière les relations de dix couples d'artistes, interrogeant l'influence du sentiment sur leur création. Une véritable immersion au cœur de leur intimité, grâce à de nombreuses photographies, peintures, sculptures, bijoux, films ou encore correspondances privées, prêtées par le musée Picasso, le musée Rodin, la Bibliothèque nationale de France ou encore l'association internationale Man Ray.



Man Ray,
Paul et Nusch
Eluard, 1935,
photographie.

© Man Ray 2015 Trust / Adagp 2021 / image: Teilmage, Paris

DES VACANCES POUR TOUS LES ENFANTS ET TOUS LES ANS

Permettre à tous les enfants d'avoir droit à des vacances, pour changer d'air, découvrir et grandir. C'est l'objectif du "Plan vacances pour tous", l'une des premières actions mises en place par la nouvelle équipe municipale, reconduit cette année.

D'ici à la fin du mandat, l'équipe municipale s'engage à ce que chaque enfant ait droit, chaque année, à au moins une expérience de vacances ou de classe découverte.



© Yann Cochet / Ville de Poitiers

maboutique.grandpoitiers.fr

J'achète chez
mes **COMMERÇANTS,**
ARTISANS et **PRODUCTEURS**
LOCAUX



Pour connaître en un clic
leurs produits et services (boutique en ligne,
livraison, commande et retrait...)

SOUTIEN RÉAFFIRMÉ AUX COMMERCES

Après les dispositifs d'urgence du deuxième confinement (tickets prépayés de stationnement, autorisation d'étalage sur le domaine public, site maboutique.grandpoitiers.fr), le soutien au commerce se poursuit. En 2021, les commerces peuvent étendre leur terrasse et sont exonérés des droits sur ces dernières jusqu'en avril. Les food-trucks peuvent désormais s'installer dans toute la ville. Et pour faire revenir les habitants dans les commerces locaux, la Ville proposera des événements originaux. L'idée : faire des rues de Poitiers la plus grande scène de France.



ÉGLISE MONTIERNEUF : LA RESTAURATION SE POURSUIT

Phase 2 (sur 5 successives) du chantier de restauration d'ampleur mené à l'église Saint-Jean de Montierneuf. Au programme : la restauration du clocher et du chevet de l'édifice, avec notamment la reprise des maçonneries (clochetons, arcs-boutants...), des joints, la réfection des charpentes et couvertures de l'ensemble du massif oriental de l'édifice. Fin des travaux pour cette phase prévue en 2023.

PARTICIPATION CITOYENNE AUTOUR DU NUMÉRIQUE

LIRE
P.25

Le numérique est partout dans notre quotidien : à l'école, au travail, pour les démarches administratives, les loisirs... La Ville de Poitiers invite tous les habitants à participer à la réflexion sur le développement numérique. En janvier, une conférence présentera le débat public engagé. Puis, à partir de février, un jury citoyen sera constitué. Sous le regard de deux garantes, les débats déboucheront sur un avis et des préconisations autour de la question : quel développement numérique pour Poitiers ?



LA NATURE À HAUTEUR D'ENFANTS

Pour que les enfants, dès le plus jeune âge, soient en contact constant avec la nature, différents projets sont en cours. Observer le vivant avec des loupes, rechercher l'équilibre sur des rondins, enrichir son vocabulaire des outils avec les jardiniers de la Ville... les enfants de l'école maternelle d'application Renaudot poursuivent l'école dehors. Au parc de Blossac, un espace a été spécialement aménagé pour eux. Le projet de l'école maternelle Montmidi, qui vient d'être choisi, laisse une large place au végétal avec une jungle et un jardin pédagogiques. Dans les cours de certaines écoles, des arbres seront plantés et des potagers créés. Sur toute la durée du mandat, un million d'euros sera consacré à la végétalisation des cours d'école.



SPORT : UN COLLOQUE POUR VALORISER LES FEMMES DIRIGEANTES

Le 8 mars, lors de la Journée des droits des femmes, la Fédération française des clubs omnisports organisera à Poitiers le 2^e colloque « Omnisports pour elles ». Les témoignages et retours d'expérience permettront de promouvoir les femmes dirigeantes – notons qu'à Poitiers les deux clubs omnisports (Stade poitevin et PEC) sont dirigés par deux femmes, respectivement Odile Chauvet et Christiane Coignet – et d'encourager les femmes qui souhaiteraient prendre des responsabilités.
omnisports-pour-elles.fr



SEMAINE DES VISIBILITÉS

Pour l'égalité de toutes

SEMAINE DES VISIBILITÉS

LIRE
P.4

La Ville et Grand Poitiers portent un idéal de tolérance et de liberté afin de lutter contre toutes formes de discrimination. Pour sensibiliser, accompagner, discuter et informer les étudiants, la première Semaine des visibilitées sera organisée en 2021. Pour sa préparation, la Ville et Grand Poitiers font appel aux associations militantes et étudiantes qui ont envie de s'investir autour de ces questions*. Rendez-vous du 15 au 21 mars.

* Appel à manifestation d'intérêt jusqu'au 10 janvier

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL, ACTE 2

Rapprocher producteurs et consommateurs, assurer l'accès de tous à une alimentation saine, développer une agriculture de proximité... C'est l'enjeu, dans une démarche collaborative, du Projet alimentaire territorial (PAT) de Grand Poitiers. Après la phase de diagnostic et de stratégie, le PAT entre aujourd'hui dans la définition du programme d'actions. Des ateliers ouverts à tous les acteurs seront organisés en 2021. Les consommateurs, à travers la plateforme numérique jeparticipe-grandpoitiers.fr, pourront également donner leur point de vue sur le programme d'actions en cours d'élaboration.



© Yann Gachet / Ville de Poitiers

CRÉATION DU GROUPE CITOYEN MOBILITÉ

Lors de l'enquête sur la Voie Malraux, les habitants qui le souhaitaient pouvaient se porter volontaires pour intégrer le groupe citoyen mobilité. 150 personnes ont été intéressées par la démarche et seront donc régulièrement sollicitées sur les projets d'aménagement routiers ou vélos. 2021 sera consacrée à la constitution effective de ce groupe et à la formation de ses membres aux questions et enjeux liés à la mobilité. L'un des premiers chantiers : l'aménagement du Pont-Neuf.



© Frattagade - stockadobe.com

DÉMOCRATIE LOCALE : RIC LOCAL ET DROIT D'INITIATIVE LOCALE

Afin d'inciter les Poitevines et les Poitevins à s'investir dans la vie de la cité, l'équipe municipale va créer deux dispositifs complémentaires : le Droit d'initiative locale (DIL) qui permettra aux habitants de mettre à l'ordre du jour du Conseil municipal leurs propositions de sujets et de débat, et le Référendum d'initiative citoyenne (RIC) local. Pour accompagner les habitants dans leurs démarches, un service dédié sera créé.

POITIERS OUEST

10 portraits géants, réalisés par Mahn Kloix, viendront habiller 10 façades de Poitiers ouest.



© Mahn Kloix

3 œuvres pour les 40 ans de la Blaiserie

Un bal à danser, une performance sur l'histoire du Centre et 10 portraits XXL. Pour ses 40 ans, le Centre de la Blaiserie offre aux habitants du quartier trois projets culturels.

Cette année, le centre de la Blaiserie célèbre ses 40 ans et compte bien en faire une grande fête, en y associant un maximum les habitants du quartier. Trois grands projets artistiques et culturels, débutés fin 2020, vont prendre vie en 2021. « C'était important pour nous que la culture fasse partie de cet anniversaire », explique Anne Gobin, responsable de l'action culturelle du Centre. « Nous avons tous besoin de vivre des moments collectifs, surtout après cette année 2020 difficile pour tous. »

Un bal à danser

En novembre, la compagnie Système B a invité les habitants à partager un chant ou une danse en lien avec leur histoire. Chansons guinéenne, polynésienne, d'après-guerre... montrent la richesse des cultures. En janvier, la compagnie sera à Poitiers pour rencontrer les participants et découvrir leur récit de vie. Tous ces témoignages viendront abonder un spectacle déjà créé sur

le même principe dans d'autres communes. Après l'appropriation des morceaux par le musicien et la danseuse et une semaine de résidence à la Blaiserie en mai, ce travail participatif donnera lieu le 12 juin à un bal en plein air : Le bal à danser.

À caractère unique

Pour ce projet de l'artiste connu internationalement Mahn Kloix, là encore les habitants de Poitiers ouest ont été mis à contribution. Au détour de rencontres avec les animateurs du centre socioculturel, chacun était invité à voter pour des personnalités emblématiques du quartier ou tout simplement des habitants à remercier. Au final, 10 noms – 1 par tranche d'âge – ressortiront pour donner naissance à des fresques géantes peintes à partir de mi-avril sur les façades aveugles des immeubles d'Ekidom. La liste des dix heureux élus sera dévoilée en janvier.

Un peu d'histoire

L'anniversaire sera aussi l'occasion de regarder dans le rétro et de revenir

sur les 40 ans d'existence du centre de la Blaiserie. L'artiste Christine Dégéa-Kolpak ira à la rencontre des anciens présidents et directeurs de la maison de quartier pour recueillir deux souvenirs et un souhait. À elle ensuite de les transformer en performance et de créer un spectacle de 30 à 45 minutes.

Programme réjouissant en perspective. Rendez-vous le samedi 12 juin.

À NOTER

ARTISTE ENGAGÉ

Mahn Kloix vit et travaille à Marseille. Après une formation aux Gobelins, il se lance dans le street art. Artiste engagé, Mahn Kloix peint sur les murs des rues, en noir et blanc la plupart du temps, des portraits géants de grandes figures ou d'anonymes. Tunis, Athènes et même New-York ont déjà accueilli ses œuvres.

GIBAUDERIE

Bien vieillir et pouvoir d'agir

La maison de la Gibauderie se lance dans un grand projet autour du bien vieillir, porté par les animateurs et les bénévoles de l'association. Sandra Doray Dufaud, référente famille et pouvoir d'agir, est arrivée depuis quelques mois. Après le confinement et l'annulation de la semaine « Ensemble, partageons les fêtes de fin d'année » en raison des mesures sanitaires, Sandra va enfin pouvoir débiter

l'action en ce début d'année. Cette ancienne assistante sociale a mis en place une démarche qui cible un public très présent sur le quartier : les personnes âgées.

Trouver des solutions aux difficultés

Autour d'entretiens individuels menés à domicile chez les habitants volontaires, de grandes questions comme la santé, l'isolement, le logement, le numérique, l'accès aux loisirs...

seront abordées. Les entretiens permettront de faire émerger des problématiques communes sur lesquelles les habitants vont ensuite travailler en groupe. Accompagnés par Sandra et sa collègue animatrice Émeline Grousseau, ils pourront imaginer et mettre en place les meilleures solutions possible et montrer qu'eux aussi ont le pouvoir d'agir.

05 49 47 83 57

maison-gibauderie.fr

CENTRE-VILLE

La médiathèque, lieu ressource pour des cours de français



Plusieurs structures, des modalités diverses, des niveaux d'apprentissage différents, une évolution permanente des places disponibles... Trouver la bonne formation FLE (français langue étrangère) n'est pas toujours aisé, d'autant moins lorsqu'on ne parle pas ou peu le français. Face à ce constat, le Collectif Alpha, regroupant plusieurs acteurs de l'apprentissage du français, a expérimenté en 2019 des permanences hebdomadaires à la médiathèque François-Mitterrand pour conseiller les apprenants. Suite à un premier bilan révélant une moyenne de 10 visiteurs par permanence, le projet Infolang est prolongé pour plusieurs

années avec l'embauche d'un salarié. Antare Mlatame centralise les possibilités de formation et actualise mensuellement les places disponibles pour une information précise. Les permanences sont aussi un lieu ressource pour les bénévoles (ou futurs bénévoles), avec des conseils et un accompagnement pédagogique. Infolang permet aussi aux structures du Collectif Alpha de mieux connaître et faire connaître les besoins. La médiathèque propose un fonds de méthodes de FLE et des livres en français facile en consultation libre, gratuite et empruntable avec un abonnement.

Tous les vendredis de 14h à 17h30

POITIERS SUD

Spectacles à CAP Sud*



Retourner au spectacle, voilà qui fait du bien à tous. La saison Spectaculaire de CAP Sud propose, le 13 janvier, *L'Heure blanche* par la Cie Rumeur des vents, un théâtre tout public à partir de 6 ans. Blanche déteste le noir et ne vit et ne s'habille qu'en blanc. Faut-il y voir un lien avec les photos polarisées de son père disparu ?

À l'affiche le 29 janvier, un spectacle familial de magie cette fois, avec *Détour* par la Cie Carte blanche production. Le magicien David Orta incarne un personnage facétieux et clownesque. Son talent : un mélange de magie contemporaine à la technique affûtée, de musique et de poésie. Important, à partir de ce mois-ci les spectacles en soirée sont programmés à 19h.

**L'Heure blanche, 13 janvier, 15h et 19h ;
Détour, 29 janvier, 19h.**

Réservations à CAP Sud au 05 49 62 97 47.

* Sous réserve des règles sanitaires en vigueur

capsud.fr



Emeline Grousseau, Sandra Doray-Dufaud et Jade Risovics travaillent sur le projet Bien vieillir.

© Claire Marquis

AGENDA

• LUNDI 25 JANVIER

Réunion des volontaires autour de la problématique du Bien vieillir dans le quartier de la Gibauderie. Ouvert à toute personne intéressée.

Prévenir de sa présence au 05 49 47 83 57. De 9h30 à 11h30.

• SAMEDI 3 AVRIL

Festival Les Giboul'dingues : festival collectif organisé par les différents ateliers et secteurs de la Maison de la Gibauderie.

SAINT-ÉLOI

Une garderie pour soulager les parents solos



L'UDAF a mis en place une garderie pour les parents solos.

© UDAF

L'Union départementale des associations familiales (UDAF) a ouvert en 2020 Gard'&Nous, une garderie solidaire gratuite, pour permettre aux parents solos de souffler. Le concept est unique dans le département. Les enfants de 0 à 12 ans sont pris en charge un samedi après-midi par mois, de 14h à 19h à la maison de quartier SEVE. « Nous disposons de deux salles intérieures et d'un dortoir, ce qui permet de créer des zones pour les tout-petits et d'autres activités pour les plus grands, et aussi un espace extérieur pour se défouler »,

détaille Camille Munier, responsable de ce dispositif à l'UDAF. Les activités sont encadrées par des bénévoles, étudiants, retraités ou jeunes parents. Confier son enfant pour aller chez le coiffeur, rencontrer des amis, faire les courses, travailler au calme, dormir... Le principe est d'avoir un temps pour soi. « C'est aussi l'occasion de sympathiser entre parents qui sont dans la même situation », ajoute Camille Munier.

Sur inscription préalable au 07 60 94 02 91 ou institution@udaf86.asso.fr. Prochaine date le 6 février.

TROIS CITÉS

Les brebis de la Piquetterie

Des brebis pour entretenir naturellement les espaces verts. C'est l'idée de reconversion de Maud Régnier. Elle a créé en 2019 son entreprise d'éco-pâturage, Le Champ des possibles. Grâce à un partenariat avec l'association L'Éveil, le cheptel est installé à la Piquetterie, quand il n'est pas employé ailleurs. Ce sont des landes de Bretagne, « une race rustique qui s'attaque même aux ronces et aux chardons ». Maud Régnier propose un service clé en main, comprenant l'installation de la clôture et la gestion des animaux. L'Université a signé pour l'entretien de 3 hectares. Des entreprises sont intéressées dans le cadre de leur RSE*, mais aussi des particuliers. La condition est d'avoir « autour de 3 000 m², pour le confort des brebis. Le coût est bien moindre qu'une tondeuse utilisée régulièrement, et ce type d'entretien est un réel gain pour la biodiversité », assure la gérante. Maud Régnier reçoit aussi des ateliers pédagogiques, tant il est prouvé que le contact avec les animaux favorise le bien-être.

* Responsabilité sociétale des entreprises



© Nicolas Mahu

Maud Régnier a créé son entreprise d'éco-pâturage.

quartiers

BEAULIEU

S'habiller chic, pas cher et solidaire

Ouverte à tous, la Vestiboutique de la Croix-Rouge française agit pour offrir une seconde vie aux vêtements et articles de maroquinerie donnés par des particuliers ou invendus. Sur plus de 90 m², les portants et les étagères abondent de bonnes affaires. Des manteaux douillets pour adulte à 6 €, des pantalons nickels à 3 €, de la vaisselle en veux-tu en voilà, du linge de maison à prix imbattable ou des accessoires très accessibles. À la Vestiboutique, en achetant des articles de seconde main en très bon état, on fait un geste pour la planète en allongeant leur durée de vie. On fait des économies, aussi. Et on participe au financement des actions de l'association humanitaire qui soutient les plus démunis et assure des missions de secourisme.

Marylène Hay, présidente de l'unité locale



© Daniel Proux

de la Croix-Rouge française, explique : « Les donateurs nous déposent des affaires que l'équipe d'une quarantaine de bénévoles trie. Ce qu'on appelle « la crème » est mis en boutique après avoir été lavé et repassé. Les articles non sélectionnés sont remis à Audacie, une structure d'insertion qui recycle le textile. La boucle est bouclée ! » Des mères de famille nombreuse dont les enfants poussent comme des champignons, des jeunes filles en quête d'une veste vintage ou des personnes pour qui acheter d'occasion est un acte militant se croisent à la Vestiboutique. Au gré des arrivages, un rayon « vintage » ou « marques » peut être installé. Et pour faire d'une pierre deux coups, il est possible de venir faire ses emplettes tout en déposant les vêtements qui dorment dans notre dressing. Vestiboutique, 9 rue Lavoisier. Tel. 05 49 41 19 42.

La vestiboutique de la Croix-Rouge offre une seconde vie aux vêtements donnés.

À SAVOIR

LA VESTIBOUTIQUE DE LA CROIX ROUGE fait également du « dépannage vestimentaire » c'est-à-dire qu'elle fournit, sur présentation d'un courrier d'un travailleur social, 8 pièces par adulte et 10 pièces par enfant.

PONT NEUF

Pour pousser le (gros) son à fond

Marre de jouer au fond du garage ? Au Confort Moderne, trois boxes de répétition sont proposés aux groupes amateurs locaux. Fermés pendant le confinement, ils rouvrent le 21 janvier. Situés dans l'extension créée lors de la réhabilitation de la scène de musiques actuelles, ces locaux proposent « un confort acoustique optimal », résume Abdel Boussadia, en charge des lieux. Murs « piège à son » et fibres de bois pour amortir les réverbérations mais aussi batteries, amplis basse et guitare, micros et table de mixage... Chaque année, une cinquantaine de groupes viennent répéter ici, pour quelques heures ou de façon régulière. « Ces locaux sont ouverts



Au Confort Moderne, trois boxes de répétition sont proposés aux groupes amateurs.

à tous sans restriction », insiste Abdel Boussadia. « Nous accueillons de jeunes groupes comme des retraités ! » Peu de musiciens électro mais surtout des groupes de musiques amplifiées, qui peuvent jouer des cymbales et taper la grosse caisse sans crainte. Les locaux sont ouverts de 9h à minuit, tous les jours. Au-delà de l'accessibilité et du confort, les musiciens trouvent aussi

ici un lieu favorable aux échanges et rencontres avec d'autres artistes.

Tarifs : de 3 € à 7,50 € / Rens. abdel@confort-moderne.fr 06 22 51 00 54.

À noter, en raison du contexte sanitaire, l'organisation des temps de répétition est modifiée.

confort-moderne.fr

EN BREF

■ Vœux et sortie de résidence à la Maison de la Gibauderie

Dimanche 10 janvier, à 15h, sortie de résidence de la compagnie les Visseurs de clous, avec à l'affiche *La leçon d'anatomie du docteur Tulp*. À 16h, goûter offert par l'association, sous réserve du protocole sanitaire en vigueur, et présentation des vœux. **Gratuit, rendez-vous à la Maison de la Gibauderie.**

■ Couronneries : habitants, donnez votre avis !

Quelle maison de quartier demain ? Dans le cadre du programme de rénovation urbaine des Couronneries, un nouveau bâtiment, incluant la maison de quartier, sa salle de spectacle Carré bleu et l'antenne du Conservatoire, verra le jour d'ici quelques années. Jusqu'au 15 février, une consultation est organisée avec un questionnaire en ligne : maisonduprojet.couronneries.fr Les habitants sont également invités à dessiner la maison de quartier de leurs rêves (à déposer à l'accueil du centre d'animation ou à envoyer à coralie.breuille@animation-couronneries.fr). Des temps de concertation sur le marché sont programmés les mercredis matin, du 6 janvier au 12 février.

■ Café réparation au Local

Venez avec votre objet à réparer et trouvez sur place outils et compétences pour vous aider à le remettre en état de marche dans une ambiance conviviale. Rendez-vous samedi 9 janvier au Local, de 14h à 17h. Gratuit, sous réserve des conditions sanitaires.

© Daniel Proux



Revêtement calcaire au pied des arbres et enrobé à chaud près de la résidence Alexandre-Dumas.

COURONNERIES

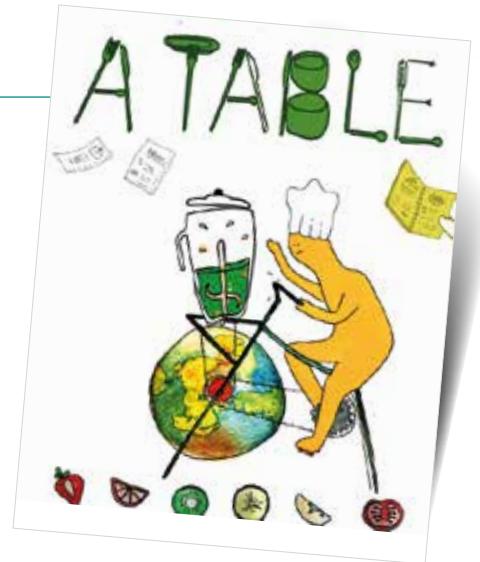
Rue Alexandre-Dumas : trottoirs refaits, arbres préservés

Rue Alexandre-Dumas aux Couronneries, depuis fin novembre, les habitants profitent de nouveaux trottoirs entièrement remis à neuf par Grand Poitiers. Près de la résidence, une large bande de 3 mètres – pour anticiper un éventuel aménagement d'une rampe d'accès – a été réalisée en enrobé à chaud alors que la partie côté route a été traitée en calcaire. « Avant, les arbres ne pouvaient pas respirer », précise Franck Furet, responsable du Centre de ressources Centre. « Aujourd'hui, grâce au nouveau revêtement, leurs racines vont pouvoir se déployer et l'eau de pluie s'infiltrer à leur pied. » Les trottoirs devant l'école ont également été refaits, une place pour personne à mobilité réduite aménagée et la route reprise par endroits. Ce projet s'inscrit dans une démarche de végétalisation des espaces publics et permet de proposer, à moindre coût, un nouveau visage à la voie.

TROIS QUARTIERS

À Table et ensemble

Initié par le Toit du Monde, le projet À Table s'appuie sur le partage de recettes et d'expériences pour mettre en lumière l'importance de l'alimentation dans le monde comme créateur de lien social. Prenant tout son sens dans le contexte actuel où manger ensemble devient compliqué, la première phase se conclut avec la lecture des témoignages par le conteur poitevin François Godard, la projection de photos et vidéos prises par les participants et, si c'est possible, un repas partagé. « Il s'agit pour nous de réinventer la rencontre pour maintenir le lien et l'échange tout en respectant les mesures sanitaires »,



explique Christine Dégéa-Kolpak, en charge du projet au Toit du Monde. Début 2021, le projet se poursuit avec des ateliers culinaires et des temps de réflexion et de partage autour de l'alimentation. **Représentation vendredi 29 janvier au Carré Bleu.**

Plus d'information sur toitdumonde.centres-sociaux.fr

La nouvelle pépinière de Grand Poitiers bientôt opérationnelle

Aménagée dans un bâtiment boulevard du Grand Cerf, la nouvelle pépinière d'entreprises innovantes de la Technopole Grand Poitiers devrait accueillir en avril ses premiers occupants. Il est d'ores et déjà possible de postuler pour s'y installer.

Au 24 boulevard du Grand Cerf, ce n'est plus l'heure des grands travaux mais des finitions. Opérations qui devraient s'étaler jusqu'à début avril date de l'ouverture de la nouvelle pépinière d'entreprises innovantes de la Technopole Grand Poitiers.

Des services adaptés aux entrepreneurs

C'est en effet au cœur de Poitiers, dans un ancien immeuble, que cette dernière a souhaité implanter son nouveau lieu d'accueil et

d'accompagnement des entreprises innovantes. Sur 1 000 m², une vingtaine de bureaux sera proposée à la location. Ils compléteront l'offre de Technopole Grand Poitiers avec sa pépinière Centre d'entreprises et d'innovation (CEI) sur le site de Chasseneuil-Futuroscope.

« La nouvelle pépinière répond à un réel besoin en offre de bureaux en centre-ville proches d'un accès rapide au TGV », précise Magali Debuis, chargée de communication à la Technopole Grand Poitiers. « Comme au CEI, elle proposera un ensemble de services

centrés sur les besoins des entrepreneurs et dirigeants : un accompagnement dans les démarches d'émergence pour les porteurs de projet et un soutien au développement pour les entreprises déjà créées ; une mise en réseau et une promotion des entreprises. »

Salles de réunion et bureaux

Le bâtiment proposera au rez-de-chaussée une salle de réunion, une de créativité et une de coworking. L'ensemble des bureaux se trouvera à l'étage avec des espaces pouvant accueillir de une à quatre personnes.



© Yann Cochet / Ville de Poitiers

Le coût des travaux de rénovation a été pris en charge par Neris Group, propriétaire des lieux.

EN BREF

■ Prolongation des aides aux entreprises

Face à l'urgence économique et à l'impact financier de la crise sanitaire pour les entreprises du territoire, Grand Poitiers prolonge les dispositifs de soutien au secteur économique jusqu'au 30 juin (jusqu'à épuisement des crédits alloués). Rappelons que la Communauté urbaine a mis en place deux nouveaux dispositifs : aide Rebond et aide Tréso, en complément de l'Avance remboursable.

Toutes les infos sur grandpoitiers.fr

Contact : 05 49 52 35 97 ;

entreprendre-covid19@grandpoitiers.fr

■ Le menu du jour dans la poche

Avec SuggPro, les ardoises du jour des restaurants se retrouvent sur les réseaux sociaux et l'application Sugg1144, dédiée aux consommateurs. Arrivé de la région parisienne il y a 3 ans, Frédéric David a décidé d'aider les restaurateurs dans leur transition numérique.

« SuggPro fournit des armes marketing pour une plus grande visibilité. Un intérêt pour les 350 restaurateurs inscrits à ce jour après le 1^{er} confinement et ces dernières semaines pour la vente à emporter », explique Frédéric David qui a aussi initié le QRcodes remplaçant les menus sur les tables, évitant ainsi les risques de contamination de la



20

BUREAUX
À LA LOCATION

5

PLACES DANS
L'ESPACE DE
COWORKING



Installée Grand'Rue, Angelina Garrin de la boutique Le Chat Noir, aime le vintage et « les belles pièces de grandes marques pour les rendre accessibles ».

© Claire Marquis

TENDANCE

La mode de l'occasion

La mode de seconde main est de plus en plus prisée. En dépôt-vente ou achat-revente, Poitiers ne fait pas exception avec ses "friperies".

Deux ou trois bureaux seront dotés d'une porte latérale mobile afin d'accueillir dans une même structure plus de salariés. Les conditions pour prétendre à un bureau au sein de la Technopole : « Être une structure portant un projet d'innovation et avoir une activité pouvant apporter une plus-value aux entreprises accompagnées dans le but de créer des synergies. » Chaque demande passera devant une commission de sélection. Les structures intéressées peuvent d'ores et déjà postuler via le site internet de la Technopole Grand Poitiers.

technopolegrandpoitiers.com

Covid-19. Et avec le groupe Facebook "On va au resto Poitiers", il a fédéré 1 200 membres autour des actualités des restaurateurs.

■ Les initiatives remarquables de La Nouvelle République

Pas de trophées "TOP entreprises" en cette année si particulière mais un coup de projecteur sur les "initiatives remarquables" d'acteurs économiques de notre territoire, témoignant de leur réactivité et de leur engagement. Ont ainsi été mis en lumière le miroitier Atousverres, ACH, Armatis, B-Braun, l'Orchestre des Champs Élysées, Domalys, SOS-Data, Vienne Documentique.

En 2019, selon l'Institut français de la mode, 40 % des Français ont acheté au moins un vêtement ou accessoire d'occasion, contre 15 % en 2009. La seconde main a le vent en poupe et, si le prix est une première motivation, les préoccupations environnementales viennent ensuite. Dans sa boutique Maxi Mini, installée boulevard du Pont-Neuf depuis 27 ans, Laurence Verceux remarque : « Avant, c'était un moyen de retrouver des vêtements qu'on aimait mais que la mode avait laissé de côté. Aujourd'hui, l'esprit écologique séduit de plus en plus les jeunes. » Seconde main et mode ne sont d'ailleurs pas contradictoires. Karima Demeocq en a fait le nom de sa boutique rue de la Marne : Be Tendance. « Je suis sélective dans mes choix. J'essaie d'avoir tous les styles en privilégiant la qualité, les marques et l'originalité. » Avec La petite empreinte, Grand'Rue, Aurélie Philipon cible les 0-6 ans : « En tant que maman, j'aurais aimé consommer d'occasion. Les nouveaux parents et grands-parents ont passé ce cap psychologique. » Amener la fripe en centre-ville, un objectif aussi d'Allan Mostafa et Anaïs Azema. Les deux étudiants ont ouvert Fichtre (Grand'Rue) en avril 2019 pour allier « tissu

textile et tissu social » avec des « essentiels » à 1,50 € et des « pièces vintage et de luxe pour assurer l'équilibre financier de la boutique ». La vente de vêtements de seconde main est aussi un crédo des associations d'insertion et de solidarité. Citons Emmaüs et la maison de quartier Le Local, pour ses adhérents. La vestiboutique de la Croix Rouge (lire p.20) représente la quasi-totalité des revenus de l'unité de Poitiers et la boutique Couleur Miel de l'association Pourquoi Pas La Ruche emploie 7 salariés.

À SAVOIR

UN MARCHÉ EN PLEINE EXPANSION

En 2050, 1/4 des émissions mondiales de CO₂ sera produit par l'industrie textile. Acheter un vêtement de seconde main réduit de 82 % l'empreinte carbone (source : BPI France). D'après un rapport de GlobalData pour ThredUp, le marché des vêtements d'occasion va doubler dans les cinq prochaines années. À ce rythme, le marché de la seconde-main devrait dépasser la "fast fashion" d'ici 2028.

conseil municipal

LES PROCHAINS CONSEILS

CONSEIL MUNICIPAL : lundi 22 février à 18h (orientations budgétaires)

CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
vendredi 5 mars à 14h (gouvernance)
et vendredi 12 mars à 14h (orientations budgétaires)

Des aides face à l'urgence sociale

La halte repit est désormais ouverte jour et nuit.

© Yann Carchet/Ville de Poitiers

Parce que la crise sanitaire aggrave les inégalités sociales, la **Ville de Poitiers a mobilisé un plan d'urgence pour soutenir les plus fragiles.**

La gestion de l'urgence économique et sociale, actuelle et à venir, était au cœur du dernier Conseil municipal.

Rallonge budgétaire pour le CCAS

La Ville a voté un soutien complémentaire de 460 000 € pour le CCAS, portant ainsi le montant de subventions supplémentaires en 2020 à 1,26 million d'euros pour compenser les dépenses supplémentaires et les pertes de recettes liées à la crise.

Soutien aux associations

L'action passe aussi par le soutien aux associations qui font vivre la solidarité au quotidien et répondent aux besoins urgents des habitants. Un financement exceptionnel de 50 000 € à la Banque alimentaire, qui approvisionne en denrées les épiceries

sociales et CCAS de la Vienne, a été décidé. La Ville va également aider financièrement le Secours populaire, qui fait face à un afflux du nombre de nouveaux bénéficiaires, et souhaite créer une nouvelle antenne (lieu de stockage, de distribution, boutique).

Halte de répit

La Ville a participé au co-financement nécessaire à l'ouverture de la halte répit la nuit (en complément de celle de jour) et pour tout l'hiver, à hauteur de 25 000 €. Pour mémoire, depuis novembre, le gymnase Joël-Potreau, mis à disposition par Grand Poitiers, accueille les personnes fragiles sans conditions, afin qu'elles puissent se reposer. Cette halte de nuit, ouverte 7 jours sur 7, s'adresse en particulier aux personnes sans logement qui ne souhaitent pas se tourner vers les

solutions d'hébergement proposées par le 115. Une mise à l'abri, doublée d'un accompagnement social.

Une capacité d'hébergement augmentée

Afin qu'aucun appel au 115 ne reste sans solution, l'État, soutenu par la Ville, augmente les capacités d'hébergement d'urgence en combinant plusieurs solutions : ouverture du gymnase des Écossais, mis à disposition par Grand Poitiers lorsque le plan Grand Froid sera déclenché, et augmentation des places d'accueil à l'auberge de jeunesse. Si ces places d'hébergement d'urgence ne suffisent pas, la Ville et la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) sont parvenues à un accord pour compléter par des nuitées d'hôtel.

AU FIL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

■ Solidarité internationale

Un typhon majeur a frappé fin 2020 la province de Thua-Thien-Huê (Vietnam), affectant des millions de personnes dans une région déjà sous les effets de graves inondations. La province a subi de nombreuses pertes humaines et matérielles. Pour lui venir en aide, Grand Poitiers a versé une subvention de 5 000 € au

Comité local de l'Association d'amitié franco-vietnamienne. Ce dernier a coordonné sur place l'aide d'urgence.

■ Raccordement au réseau de chaleur

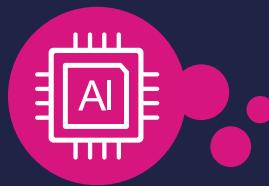
L'ensemble immobilier du Clos Gaultier (propriété d'Ekidom) se raccordera au réseau de chaleur urbain de Grand Poitiers. Une bonne nouvelle pour la transition énergétique du territoire et pour la facture des habitants.

■ Contrat avec l'Ademe

Grand Poitiers signe avec l'Ademe un Contrat unique de transition, pour une durée de 4 ans : une opportunité d'accélérer la transition énergétique du territoire, en cohérence avec le Plan climat-air-énergie territorial et la démarche Cit'ergie. L'Ademe accorderait à Grand Poitiers 350 000 €, pour coordonner l'action sur ces thématiques (4 postes financés à 50 %).

■ PLUi à 40 communes

Les 40 communes de Grand Poitiers vont construire ensemble un Plan d'urbanisme intercommunal (PLUi). Cette démarche permettra de disposer d'un PLUi cohérent sur l'ensemble du territoire et d'actualiser les documents d'urbanisme existants pour concevoir un projet en phase avec les volontés politiques, les évolutions du territoire et l'actualité législative.



Parlons développement numérique



© Corinne Sabatier

En janvier, la Ville de Poitiers lance un débat public et citoyen sur le développement du numérique et sa place dans notre quotidien. La démarche se poursuivra jusqu'en avril.

En septembre dernier, se saisissant du débat naissant autour du déploiement de la 5G, la Ville de Poitiers actait lors d'un conseil municipal la mise en place d'un jury citoyen invité à réfléchir sur les questions du numérique. Dans ce cadre, des conférences seront organisées à partir de janvier par la Ville de Poitiers et ses partenaires. « *Nous nous plaçons ici dans une logique d'éducation populaire pour informer et sensibiliser les Poitevins et les Poitevins* », pointe Ombelyne Dagicour, adjointe à la Maire chargée de la Démocratie locale, de l'innovation démocratique et de l'engagement citoyen. « *La 5G ne constitue qu'une petite partie du débat que nous devons tous avoir sur le développement du numérique dans notre territoire.* »

Une conférence de lancement...

Le jeudi 14 janvier, la conférence inaugurale s'intéressera au thème « À Poitiers, parlons développement numérique de notre territoire ! ». Aujourd'hui, le numérique est partout (vie privée, professionnelle, associative...). Pourquoi est-il important de mettre au débat public ces technologies émergentes ?

Pourquoi sont-elles l'affaire de tous ? Cette table-ronde sera l'occasion pour les élus de présenter ce premier débat et plus largement la démarche engagée dans les mois à venir, sous le regard de deux garantes de la Commission nationale du débat public (CNDP, lire ci-contre). Quatre intervenants, spécialistes de ces questions, animeront les débats et répondront aux questions des internautes. La conférence sera retransmise en direct et en visio sur la page Facebook de la Ville de Poitiers et sur poitiers.fr.

... et un jury citoyen

En février, toujours autour de ces questions, un jury citoyen sera constitué. Il réunira 15 à 20 habitants, désignés selon des critères précis afin de garantir la diversité des profils. Le jury bénéficiera de formations thématiques et contradictoires, il pourra auditionner des personnes qualifiées de son choix. À la question posée par le comité de pilotage, il apportera un avis et des préconisations sur la philosophie générale souhaitée en termes d'orientation numérique pour Poitiers. Les deux garantes du CNDP,

neutres et indépendantes, veilleront à ce que les débats se déroulent en toute transparence et qu'ils soient accessibles à tous.

Pendant que le jury citoyen travaillera pour produire son avis, une conférence par mois, ouverte à tous, sera proposée jusqu'en avril. L'objectif ? Sensibiliser l'ensemble des habitants aux enjeux du numérique et du développement technologique dans nos vies.

[En savoir plus sur poitiers.fr](http://poitiers.fr)

Commission nationale du débat public

Elle est chargée de faire respecter et d'assurer la correcte mise en place des procédures de démocratie participative. La Ville a fait le choix de faire appel à cette commission indépendante pour la mise en œuvre de la concertation globale autour du numérique. Deux garantes de la CNDP accompagneront les élus et les services tout au long de la procédure.



Ouvert au public, le Palais accueillera également une programmation événementielle régulière à partir de février.

Projet du Palais : point d'étape

Ça bouge du côté du Palais. Le projet patrimonial et urbain joue la carte du collectif.

Une fois les services de la justice partis, Poitiers a entrepris d'écrire une nouvelle page à l'histoire du Palais. L'évènement Traversées, l'exposition « Les Belles heures du Palais », les visites de la Tour Maubergeon... ont confirmé l'intérêt du public pour le monument. Le Palais est désormais ouvert toute l'année. « *Les Poitevins utilisent au quotidien la salle des pas perdus pour passer de la place Lepetit à la rue du Marché, certains viennent admirer les cheminées* », confirme Nadège Gauthier, coordinatrice du Palais. À patrimoine exceptionnel, projet exceptionnel. Celui-ci va se compter en années et se dérouler en plusieurs phases. D'abord la rénovation du Palais et sa réhabilitation. Il devra avant tout être un lieu de rencontres et de partage. Partage des arts, des savoirs, de l'innovation...

Faire jouer l'imagination

Autre exigence, il devra rester le plus souvent ouvert pendant les travaux. Quatre équipes d'architectes et scénographes sont en lice pour la maîtrise d'œuvre. « *Nous saurons avant l'été celle*

qui nous accompagnera », annonce Virginie Allard, chargée de projets patrimoine.

Le projet comprend également l'aménagement urbanistique d'un vaste périmètre qui englobe le Palais et le quartier de la cathédrale, jusqu'au Musée Sainte-Croix. La Ville souhaite inclure les habitants dans la réflexion. Dans ce cadre, seront proposées dans les prochains mois des préfigurations, sur lesquelles travaille une équipe d'architectes urbanistes issue de l'agence Deux degrés à Bordeaux et du Collectif Parenthèse à Paris. « *Ils utilisent des méthodes innovantes de préfiguration urbaine pour imaginer de nouvelles façons de vivre en ville. Cela inclut le végétal, le mobilier urbain, l'événementiel... Ce principe sera testé cet été dans le quartier de la cathédrale. Les habitants participeront, par exemple à des ateliers de construction du mobilier* », poursuit Virginie Allard.

Le Palais n'a pas révélé tous ses secrets. Des recherches historiques sont en cours, menées par le Centre d'études supérieures de civilisation médiévale (CESCM). Une campagne

de fouilles archéologiques a déjà eu lieu et se poursuivra au printemps, dans la tour Maubergeon et le square Jeanne d'Arc. Ces fouilles donneront lieu à des visites. Enfin, une programmation événementielle régulière sera mise en place dans le Palais à partir de février.

Café et petite restauration

On pourra bientôt échanger autour d'un café dans la grande salle. L'idée a été lancée pour recueillir dans la convivialité les pratiques et envies des Poitevins à propos de leur ville. « *Nous avons lancé un appel auprès des commerçants qui souhaiteraient tenir cet espace de café - petite restauration, par exemple l'après-midi, le week-end ou pendant les vacances* », explique Nadège Gauthier. Cet appel à manifestation d'intérêt est en cours. Le résultat sera donné en mars.

Quand les artistes entrent à l'école



Provoquer la rencontre des élèves avec des artistes et des formes artistiques variées : c'est l'objectif des PEAC.

© Claire Marquis / Archives

Cette année, 18 Projets d'éducation artistique et culturelle (PEAC) seront déployés dans les écoles. Au total, les enfants de 40 classes testeront leur créativité aux côtés des structures culturelles.

Avec un budget de 20 000 € pour dix nouveaux Projets d'éducation artistique et culturelle (PEAC) sélectionnés pour 2020-2021, la volonté de promouvoir la culture à l'école est bien là. S'ajoutant aux 8 PEAC que la Covid-19 a empêchés d'aboutir en 2019-2020. Quelque 40 classes – maternelles, élémentaires, ULIS – mais aussi des accueils de loisirs, périscolaires et parfois des collèges sont concernés. Le principe ? Un projet culturel et artistique en musique, théâtre, danse, création plastique, graffiti mais aussi écriture poétique ou sérigraphie, est imaginé par un artiste, en étroite collaboration avec les enseignants volontaires. C'est le point de départ d'une collaboration sur l'année scolaire à travers les trois piliers des PEAC : la rencontre avec les artistes, les apprentissages théoriques mais surtout la pratique. Soit 16 h d'intervention minimum, dont 12 h de pratique artistique.

Des projets audacieux

À l'école Montmidi, Sandrine Berthomier, enseignante de CE1-CE2, a répondu à la

proposition du musicien et compositeur Damien Skoracki (Yuna Records) sur un projet « d'écologie sonore » autour de la musique électronique. Une seconde classe de CE1-CE2 de l'école Condorcet s'est associée, tout comme le centre socio-culturel de la Blaiserie où les élèves présenteront leur travail pendant le Festival à l'Ouest en juin. « Entre les prises de sons de la nature et les interventions théoriques et pratiques dans la classe, nous aurons 12 séances sur le projet. Ce serait impossible en dehors des PEAC », pointe Sandrine Berthomier, qui convient de découvrir, et faire découvrir à ses élèves, le champ presque mystérieux de la musique électronique.

L'originalité des PEAC tient d'ailleurs aussi aux choix artistiques des projets. « Il s'agit de valoriser l'inventivité des compagnies à l'attention des élèves et leurs enseignants. Des projets audacieux et ambitieux dans l'ouverture des champs explorés, loin peut-être des clichés plus classiques de la culture à l'école. Il y a de beaux paris », relève Hélène Paumier, adjointe à la maire chargée de l'Éducation et des écoles publiques.

À NOTER

OBJECTIF 100 % PEAC

« Il s'agit dans les prochaines années d'augmenter le budget et le nombre de projets. Que chaque élève puisse, chaque année, vivre un PEAC ou une des actions proposées par ailleurs par le TAP, les maisons de quartier et l'ensemble des structures culturelles », souligne Charles Reverchon-Billot, adjoint à la Maire chargé des Espaces publics, délégué aux droits culturels. À ce titre, Poitiers vise le label "Objectif 100 % éducation artistique et culturelle" lancé en 2019 par le Haut Conseil de l'éducation artistique et culturelle.

expression politique

OPPOSITION

GROUPE " POITIERS, L'AVENIR S'ÉCRIT À TAILLE HUMAINE "

2021 : la sortie de crise exige un effort sans précédent pour redonner de l'espérance à notre jeunesse

La crise de la COVID-19 et les confinements ont mis en évidence les fragilités de notre société. L'accroissement des inégalités se fait sentir dans l'éducation, la santé, l'emploi, le logement, le numérique... C'est dans les quartiers les plus défavorisés, qui réclamaient déjà notre plus grande attention, que se sont concentrées les difficultés les plus importantes. Plus que jamais nous devons répondre à plusieurs urgences. Les conséquences manifestes de la crise exigent un sursaut et la création rapide de nouvelles dynamiques.

Nos quartiers regorgent d'opportunités socio-économiques

qu'il faut savoir valoriser pour en faire des gisements de croissance et de stabilité. Leur développement économique doit devenir un facteur clé pour la qualité de vie et du vivre ensemble. Il faut mobiliser le tissu économique de Grand Poitiers pour favoriser l'emploi et innover grâce au numérique. Sachons adapter l'offre immobilière aux besoins des entrepreneurs dans chaque quartier. Un effort sans précédent doit être fourni pour favoriser l'employabilité des jeunes des quartiers "sensibles" par la formation. A titre d'exemple, il est urgent de créer une plateforme numérique d'offres et de demandes de stages pour permettre aux jeunes des quartiers de trouver des entreprises d'accueil se mobilisant pour un projet citoyen. En effet, pour rééquilibrer les chances, nous devons commencer par mettre tous les jeunes sur un même pied d'égalité, et leur permettre d'ouvrir

leur horizon à des métiers qu'ils ne connaissent pas.

2021 devra être l'année de solidarité et d'engagement en faveur des plus démunis, et concrètement l'année de la formation des jeunes.

Bouziane Fourka

GROUPE " NOTRE PRIORITÉ, C'EST VOUS : LAREM, MODEM, AGIR ET INDÉPENDANTS "

Des grands projets ? Oui, mais par tous et pour tous !

Alors que l'année 2020 se termine dans un contexte de crise sanitaire, économique et sociale, 2021 devra se présenter sous le signe de la relance. Une relance économique accompagnée d'une relance sociale pour ne laisser personne sur le bord du chemin.

Dans cette perspective l'Etat s'engage fortement aux côtés

des collectivités territoriales avec un plan de relance ambitieux et Poitiers bénéficiera de cette opportunité. Néanmoins, si mobiliser des financements est nécessaire, cela ne peut être fait aveuglément. Les projets à conduire en 2021, comme ceux d'après, devront être faits en concertation avec l'ensemble des Poitevins et pour l'ensemble des Poitevins. Les projets annoncés par la municipalité ne répondent pas à ce besoin de proximité. Que ce soit dans le cadre du plan de relance ou le plan de végétalisation, ils ont été pour la plupart imaginés par la majorité précédente et sont trop souvent limités aux portes du centre-ville. Espérons que 2021 soit l'année où Léonore Moncond'huy et son équipe prennent conscience que Poitiers ne s'arrête pas ici. D'ici là, toute l'équipe de notre groupe vous adresse ses meilleurs voeux pour 2021.

Anthony Brottier

En application de la loi « démocratie de proximité » du 27 avril 2002, ces pages de *Poitiers Mag* sont consacrées à l'expression politique de la majorité et de l'opposition du conseil municipal.

**PAS VU, PAS PROTÉGÉ
SOYEZ UN CYCLISTE ÉCLAIRÉ !**

LES ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES (rouge)
LES ÉQUIPEMENTS CONSEILLÉS (vert)

- Brassard réfléchissant
- Réflecteur blanc à l'avant
- Phare blanc ou jaune à l'avant
- Pneus avec bandes réfléchissantes
- Serre pantalon lumineux
- Réflecteurs orange
- Catadioptre orange sur les deux roues
- Gilet réfléchissant (Hors agglomération, il est obligatoire la nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante)
- Réflecteur rouge à l'arrière
- Feu rouge à l'arrière
- Écarteur de danger

À VÉLO, L'ÉCLAIRAGE EST TOUT, SAUF ACCESSOIRE !

POUR EN SAVOIR PLUS :
• securite-routiere.gouv.fr
• grandpoitiers.fr

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE ENSEMBLE
GRAND POITIERS Communauté urbaine

Conception, réalisation : ADAPA, ROSENTHAL - Direction Communication Grand Poitiers

expression politique

MAJORITÉ

GROUPE " POITIERS COLLECTIF " **Déconfinons la culture en 2021 !**

Salles de spectacles, médiathèques, musées, salles de concerts, lieux de diffusion, lieux culturels : depuis neuf mois, ils programment, déprogramment, reprogramment, accueillent des artistes en résidence, font tout pour sauver ce qui peut l'être et faire vivre l'art et la culture dont nous avons tant besoin au quotidien. Ils s'étaient adaptés pour pouvoir rouvrir le 15 décembre : tout était prêt pour accueillir le public dans de bonnes conditions sanitaires. Mais ce n'est pas le choix qui a été fait au niveau national. Une décision qui met à mal les structures culturelles, mais également les artistes, les techniciens, les acteurs de l'événementiel et toutes celles et ceux qui œuvrent pour la diffusion culturelle.

Ce nouveau report est un coup dur pour un secteur déjà très éprouvé, et qui n'avait pas attendu la crise de la Covid pour être en difficulté. Certes, des aides ont été distribuées, le chômage partiel a été déployé, certaines charges suspendues, des prêts bancaires différés. Tous ces dispositifs permettent à de nombreux acteurs de survivre et on peut s'en réjouir. Mais le coût du confinement pour la culture n'est pas que financier. L'impossibilité d'exercer leur métier dans l'espace public ou dans les salles, l'absence de visibilité sur les projets, la précarisation grandissante des contrats, le distanciel qui distend les liens et inhibe le processus créatif, et surtout la perte de contact avec les publics affectent grandement la santé psychique des artistes et du monde culturel dans son ensemble. Les innovations digitales, les nouveaux formats pour « se réinventer » donnent le change et peuvent même donner quelques résultats encourageants, mais ne répondent pas à ce besoin essentiel de se voir, de créer, d'échanger, de faire commun, d'être ensemble tout simplement.

La culture n'est pas un luxe. La culture n'est pas la cerise sur le gâteau d'une société déjà repue.

La culture, pour reprendre les mots de Jean Rostand, « *c'est l'habitude du doute, le discernement dans la méfiance, la modestie d'opinion, la patience d'ignorer, la certitude qu'on n'a jamais tout le vrai en partage; [...] c'est révéler le génie mais sans en faire une idole, c'est toujours préférer ce qui est à ce qu'on préférerait qui fût.* » Autrement dit, c'est tout ce qui permet à des individus de se forger, de s'exprimer, d'exercer leur esprit critique, d'avancer collectivement en réinjectant du sens dans ce qu'ils vivent. De rêver à d'autres imaginaires. D'être libres. Autant d'impératifs dont nous avons plus que jamais besoin, et dont nous manquons cruellement. Nous le réaffirmons, et n'aurons de cesse de le répéter : la culture est nécessaire, indispensable, vitale. Elle fait partie de l'ADN de Poitiers.

Alors, nous, élu.e.s de la collectivité, que pouvons-nous faire ? Comment pouvons-nous aider ? Nous accompagnerons le déconfinement de la culture en activant tous les leviers possibles, au plus près des besoins des acteurs. Nous faciliterons au maximum l'occupation et la réappropriation culturelle de l'espace public. Nous utiliserons la commande publique pour aider les artistes à se projeter et faire éclore les projets de 2021. Nous mettrons en valeur nos acteurs locaux en communiquant largement sur les manifestations culturelles à venir, pour les faire gagner en visibilité. A la fin du mois de janvier, une rencontre sera organisée avec un grand nombre d'entre eux, pour discuter collectivement de ces différentes mesures et dessiner ensemble de nouvelles perspectives. Nous espérons ainsi pouvoir redonner du souffle à notre vie culturelle et permettre aux artistes et au public de se retrouver enfin. En un mot, déconfiner la culture et nous déconfiner nous-mêmes.

Ps : quelques citations sympas
« *La culture est proche d'une façon d'être, d'un coup de foudre, une fête toujours inachevée du bonheur* » Jean d'O
« *La culture est l'espace et le temps rendus sensibles au cœur* » Jean d'O
« *Revenir à la culture et aux réfé-*

rences culturelles est une nécessité. Si on se remet à lire, à penser, à affirmer la valeur de concepts aujourd'hui balayés comme s'ils étaient insignifiants, si on réinjecte du sens là où il n'y en a plus, quitte à être marginal, on avance politiquement. Ce n'est pas un hasard si le langage lui-même est aujourd'hui attaqué. Rétablissons-le. » Alain Deneault, La médiocratie
« *La culture est ce qui demeure en l'homme quand il a tout oublié* » Edouard Herriot

« *La culture ce n'est pas avoir le cerveau farci de dates, de noms ou de chiffres, c'est la qualité du jugement, l'exigence logique, l'appétit de la preuve, la notion de la complexité des choses et de l'aridité des problèmes. C'est l'habitude du doute, le discernement dans la méfiance, la modestie d'opinion, la patience d'ignorer, la certitude qu'on n'a jamais tout le vrai en partage; c'est avoir l'esprit ferme sans l'avoir rigide, c'est être armé contre le flou et aussi contre la fausse précision, c'est refuser tous les fanatismes et jusqu'à ceux qui s'autorisent de la raison; c'est suspecter les dogmatismes officiels mais sans profit pour les charlatans, c'est révéler le génie mais sans en faire une idole, c'est toujours préférer ce qui est à ce qu'on préférerait qui fût.* » Jean Rostand

Clémence Pourroy et Charles Reverchon-Billot

GROUPE " COMMUNISTE RÉPUBLICAIN ET CITOYEN "

Pour une année 2021 sous le signe de la solidarité !

L'année 2020 s'achève enfin. Elle aura été marquée par la crise sanitaire, qui a mis un lumière le besoin criant de la population en terme de services publics, patrimoines de celles et ceux qui n'en ont pas.

Ce besoin ne s'annonce pas moindre pour 2021. A la crise sanitaire s'ajoute désormais une crise économique et sociale dont nous ne faisons qu'entrevoir les effets. La collectivité, à son niveau de compétences et de capacités humaines et financières, se mobilise

pour y faire face.

Parce que nous portons un projet de justice sociale, nous serons aux côtés des habitant.e.s de la ville de Poitiers pour pallier à ces effets, en soutenant les associations financièrement et logistiquement, et en les accompagnant dans leurs actions.

Parce que les besoins de la population ne se limitent pas à manger et dormir au chaud, nous avons la volonté de développer la possibilité pour chaque enfant, chaque famille, d'accéder aux loisirs en portant notamment le projet de « vacances pour tou-te-s ».

Au nom du groupe des élu.e.s, je souhaite à tou-te-s les habitant.e.s de Poitiers, ainsi qu'aux agent.e.s de Poitiers, de Grand Poitiers et du CCAS, une année de fraternité et de sororité.

Coralie Breuillé-Jean

GROUPE " GÉNÉRATION.S SOLIDAIRE ET ÉCOLOGIQUE "

Vœux de Génération.s solidaire et écologique

La tradition veut que, pendant l'espace qui sépare le 31 décembre du 1er janvier, chacun.e prenne de nouvelles résolutions pour l'année qui s'annonce. L'année 2021 sera mise sous le signe de la solidarité. Solidarité avec nos concitoyen.nne.s en s'appuyant sur les dispositifs et actions sportives déjà engagées sur notre territoire, et grâce à la démocratisation des nouvelles pratiques sportives pour tou-te-s, sans oublier nos projets structurant comme la rénovation de la maison de quartier des 3 Cités sur le site du Clos Gaultier. Solidarité avec les migrants et les réfugié.e.s qui attendent de notre ville qu'ils soient accueillis avec décence, à la hauteur de leurs besoins. Solidarité avec l'Europe et tout particulièrement Marbourg, notre ville jumelle dont nous célébrerons les 40 ans d'une amitié ferme.

C'est pourquoi, cher.e.s Pictavie-nne.s, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2021, et nous nous engageons à ce que ces nos résolutions trouvent une traduction politique.

Le Groupe Génération.s

Nicolas Jorio, Omar Di Bongo et Kevin Blinderman (de gauche à droite sur les photos) sont accueillis en résidence au Confort Moderne.

Les résidences d'artistes carburent

© Nicolas Mahu



Malgré le reconfinement de fin d'année, les artistes ont continué en coulisses à faire vivre la culture. Comme à toute chose malheur est bon, l'annulation des spectacles a libéré les plateaux. **Les résidences, véritables bouffées d'oxygène pour les artistes, se succèdent. Chacune a son identité, ses particularités, sa durée :** de la simple mise à disposition d'un lieu à un accueil comprenant hébergement et soutien financier, accompagnement technique et humain. Un espace de diffusion et des temps de médiation peuvent aussi être proposés. Revue de chantiers non exhaustive.

Cocon Confort

Ils sont musiciens, plasticiens, voire même philosophes ou commissaires d'exposition. Rien qu'entre mi-octobre et fin novembre, une vingtaine de projets artistiques ont été accompagnés alors que la programmation du Confort Moderne était à l'arrêt. Avec 10 chambres, 2 studios, des espaces de travail dédiés à la création, un soutien humain, administratif, technique et financier, le lieu offre la palette de résidence rêvée. C'est d'ailleurs la marque de fabrique du Confort : « Toutes les expositions que nous présentons sont produites in situ », précise Emma Reverseau, responsable communication du Confort. Les artistes professionnels sont invités ou accueillis sur projet. Les résidences, à géométrie variable,

peuvent se concentrer sur une courte durée ou se faire en pointillé sur plusieurs années. « Avec la Covid, 2020 aura été une année exceptionnelle et intense de création », considère Emma Reverseau.

ZO Prod couteau-suisse

« Une compagnie qui vient chez nous peut faire ses affiches, ses costumes, ses décors, préparer des bandes-son, faire des teasers, répéter », liste Poy, médiateur à ZO Prod. « Nous accueillons chaque année entre 12 et 15 projets artistiques, professionnels ou amateurs en résidence. » En 2020, l'association a été « vachement » sollicitée. Ses 1 500 m² dédiés aux arts vivants tous azimuts bénéficient sur place des savoir-faire spécifiques des « zozos ». Le partage humain fait partie de l'ADN du lieu, qui accueille autant des artistes locaux qu'internationaux.

Pas de répit à la Comédie

Sur la scène, les répétitions s'enchaînent. Pas de public mais entre les comédiens du collectif artistique, ceux qui préparent une co-production avec la structure et ceux du conservatoire, il n'y a pas de temps mort. Isabelle Hermann, directrice adjointe : « Nous accueillons des

Dans les locaux de la Comédie Poitou-Charentes, les répétitions s'enchaînent.



© Nicolas Mahu



Maxime Jeune planche sur les émotions.

© Nicolas Mahu

résidences dans nos locaux boulevard Pont-Achard et sur le plateau de Beaulieu qui est mis à notre disposition 10 semaines par an. Nous menons une politique de partage de l'outil qui permet d'entrer en dialogue avec un grand nombre de compagnies. »

Jazz à Poitiers, incubateur de création

Dans les locaux pensés pour la résidence d'artistes que Jazz à Poitiers partage avec plusieurs structures au Confort Moderne, le trio Abacaxi a été accueilli en novembre pour préparer un live. En décembre, c'est Nelly Mousset, contrebassiste, puis Jean-Philippe Gross, électro-acousticien, et Jean-Luc Guillonnet, saxophoniste, qui se sont enregistrés en vue de la sortie d'un disque. « Les artistes que nous accueillons ont la particularité de pouvoir vivre une immersion en vase clos s'ils le souhaitent. Ainsi, ils peuvent se consacrer pleinement à leur création sans s'enquiquiner des aspects matériels », précise Alexia Toussaint de Jazz à Poitiers. « En 2020, compte tenu de la situation sanitaire, nous avons accueilli plus de résidences que les précédentes années. Il y a même plus de demandes que de possibilités. »

Carré Bleu : empêqueur de tourner en rond

De novembre à décembre, Carré bleu a ouvert ses portes à 7 groupes de musiques actuelles. Lors de ces résidences, les artistes professionnels

À la Villa Bloch

« La Villa Bloch est un lieu où l'on se confie pour créer », résume Sandra Beucher, chargée des résidences d'artistes de la Ville de Poitiers. La frustration liée à la situation se concentre sur l'impossibilité de partager avec le public l'avancée des travaux artistiques. Fin 2020, trois artistes étaient accueillis dans le cadre de partenariats : le poète Mohammad Bamm, l'écrivain Béonard Monteau et l'auteur de bande-dessinée Maxime Jeune.

comme Ô Bec ou Betadynn répètent avec l'idée de partager le fruit de leur travail lors de concerts ou de temps de médiation qui seront organisés aux Couronneries. Sous le titre taquin "Les assignés à résidence", le secteur culturel du centre d'animation des Couronneries a présenté en vidéo leurs envies, leurs recherches musicales, l'émulation collective de création.

ET AUSSI

- **L'Université de Poitiers accueille, à la Maison des étudiants,** l'auteur de bande dessinée Maxime Jeune. Celui-ci planche jusqu'en février sur le thème "Les émotions, moteur ou frein de la recherche scientifique ?". Son travail donnera lieu à une exposition.
- **Le Prieuré de Saint-Léger-la-Pallu, à Jaunay-Marigny,** géré par Grand Poitiers, accueille en janvier la Cie de théâtre Cortège de tête qui planche sur son spectacle *Le Grand soir n'aura pas lieu*.
- Avec la libération de ses espaces, **le TAP** a répondu positivement à un afflux de demandes de résidences. 12 équipes artistiques ont été accueillies en novembre et décembre. Ainsi, le laboratoire Bevilacqua a travaillé sur un concert hommage à Christophe avec Barbara Carlotti, Malik Djoudi, Philippe Katerine, Juliette Armanet. Sa captation sera diffusée en janvier sur ARTE Concert et programmée dans la saison 21-22.

Et dans Grand Poitiers ?

Les murs de l'ancienne filature et les ressources de son Fablab offrent un cadre privilégié à l'art visuel contemporain. « La composante numérique est généralement présente dans les projets des artistes que nous accueillons », souligne Cyril Chessé, responsable du pôle recherche et création. En novembre-décembre, c'est la plasticienne québécoise Véronique Beland qui y a créé une œuvre monumentale – *Haunted Telegraph, pour un imaginaire sonore de l'au-delà* – destinée à être présentée à Chroniques, biennale des imaginaires numériques à Aix-Marseille, avant d'être exposée aux Usines.

MUSÉE SAINTE-CROIX

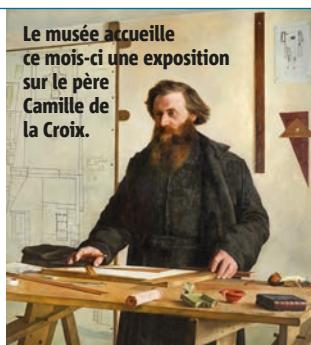
Une expo à creuser

Le nom de la nouvelle exposition présentée au musée Sainte-Croix manifeste bien le lien intime entre l'homme et la ville : « Camille de la Croix (1831-1911). Un archéologue dans la ville : Poitiers à cœur ouvert ». Des documents d'archives de toutes sortes y dialoguent avec des vestiges. Ils suivent le fil chronologique des découvertes de cet archéologue défricheur qui a eu à cœur d'opérer de manière scientifique. « Une vingtaine de relevés, de croquis et de correspondances sont mis en regard avec des objets du parcours permanent du musée ou issus des réserves », explique Cora-

lie Garcia Bay, conservatrice des collections antiques et médiévales.

À Poitiers, le père jésuite s'était mis en tête de fouiller, décrypter et comprendre les vestiges qu'il exhumaient, de l'hypogée des Dunes au baptistère Saint-Jean, du temple de Mercure à la Roche aux thermes de Saint-Germain en passant par les abords du Palais. La scénographie donne des clés pour saisir la passion du père Camille de la Croix et l'ampleur de ses découvertes.

L'exposition a été conçue en collaboration avec le laboratoire HeRMA de l'Université de Poitiers. En effet,



Le musée accueille ce mois-ci une exposition sur le père Camille de la Croix.

© Musées de Poitiers, Ch. Vignand

les archives de Camille de la Croix ont été récemment numérisées. Propriété de la Société des Antiquaires de l'Ouest, elles sont conservées aux Archives départementales de la Vienne.

Visites commentées mardi 12 janvier à 12h30 et dimanche 31 janvier à 15h sur réservation (sous réserve des conditions sanitaires).

musees-poitiers.org

Vernissage au Confort Moderne



À découvrir, « Psychophore » de Thomas Cap de Ville.

Première soirée de l'année au Confort Moderne jeudi 21 janvier. Le ton est donné par quatre expositions, augmentées du nouvel espace de la librairie. Rendez-vous à partir de 19h pour découvrir, entre autres, les deux nouvelles expositions : « Psychophore » de Thomas Cap de Ville et « You're the worst » de Kevin Blinderman. Un lancement en musique, avec une programmation à découvrir en ligne.

confort-moderne.fr

Retour au spectacle pour les petits



Lili à l'infini, le 27 à Carré Bleu.

Ciné, théâtre ou marionnettes : il y en a pour tous les appétits ce mois-ci ! Art du cirque et théâtre d'objet avec *Baraka* au Local le 17 janvier ; plongée dans le quotidien d'une maîtresse et de ses élèves le 20 à la Blaiserie avec *Cartable* ; marionnette à fil et aventures canines avec *Lili à l'infini*, le 27 janvier à Carré Bleu ; cirque chorégraphique, les 27 et 28 janvier, avec 3D au centre de Beaulieu. Pour les cinéphiles en herbe, rendez-vous au TAP Castille, avec *1,2,3 Léon*, les 10 et 13, ou *Le Voyage de Chihiro*, les 24 et 27 janvier.

Rendez-vous le jeudi 28 janvier pour la Nuit des idées. Orchestrée par l'Espace Mendès-France, elle se tiendra sur site et en ligne. Les philosophes Régis Debray et Serge Audier, les sociologues Alfredo Pena-Vega et Alain Caillé interviendront. Programme sur emf.fr

JOURNÉES DE LA MUSIQUE DE CHAMBRE

Trois jours de concerts

Du 19 au 21 janvier, les Journées de la musique de chambre rassemblent une quarantaine de formations. Ces trois jours de concerts, au cœur de l'hiver, se dérouleront sur plusieurs sites, notamment les Salons de Blossac le jeudi, dans le respect des règles sanitaires. Pour cette 14^e édition, les interprètes viennent avec toute leur générosité offrir aux spectateurs des moments musicaux privilégiés limités de 45 min à 1h15 par concert, selon les horaires. Le répertoire, oscillant du XV^e siècle à la musique contemporaine, est à la fois accessible et exigeant. L'accès aux concerts, gratuit, se fera sans réservation dans la limite des places disponibles. Trois horaires de concerts (12h30 ; 16h et 18h30). L'évènement est orchestré par le Conservatoire de Grand Poitiers et le Pôle Aliénor.



© Alex Oz / Mille de Poitiers

MUSIQUE



Le collectif White Babel.

Un WEE!
pas comme les autres

© Nicolas Mohu

Du 28 au 31 janvier, l'édition WEE! 2021 s'offre un sous-titre : « assis couché mais pas touché ». Les conditions sanitaires imposent une forme adaptée, avec une jauge réduite. Extraits ? Rebeka Warrior, icône de l'électro-clash, sera derrière les platines pour une sieste électronique à contre-courant. Le collectif pictave White Babel adaptera le tempo pour ses mixes à écouter assis ou allongé au bar du TAP. Joseph et Kyfun se succéderont aux platines pour un set versus électro ambiante. WEE! est coproduit par le TAP et le Confort Moderne.

BASKET

Mohamed Diakité dans les pas des grands

Avant de rejoindre le CREPS et aujourd'hui l'INSEP, Mohamed Diakité a commencé le basket à l'ASPTT puis au Stade poitevin.

© PB 86

Il se l'était fixé comme objectif et il y est parvenu. En novembre dernier, Mohamed Diakité, 14 ans, basketteur du Pôle Espoir Basket du CREPS de Poitiers et joueur de l'équipe U15 du PB86, a poussé la porte de l'INSEP de Paris. Véritable institution nationale qui a fait naître des champions comme Tony Parker, Boris Diaw ou encore Evan Fournier. « Rien que d'y penser, c'est impressionnant, ça met la pression mais c'est une bonne pression. Je vais essayer de faire aussi bien qu'eux », sourit Mohamed Diakité. Après Bathiste Tchouaffé ou Imanol Prot, pour ne citer qu'eux, il est le 8^e basketteur de la Vienne à intégrer

le Pôle France suite à un stage de détection au Temple-sur-Lot où il a su montrer tout son potentiel. Entré avec un an d'avance, ce jeune espoir d'1,97 m, qui a démarré le basket à l'ASPTT à 8 ans avant d'évoluer au Stade Poitevin, commence à prendre ses marques. « J'étais un peu perdu au début mais maintenant je me suis habitué au rythme des journées où l'on alterne les heures de cours (il est en 3^e) et les entraînements, quatre heures par jour. Le niveau est élevé mais je m'accroche. » D'autant que le jeune Poitevin, qui joue n°4, place de nouveau la barre haute : « Faire partie de l'équipe de France jeunes ».

Le PB s'invite chez vous

Si la saison de Pro B a bien repris, les matchs doivent se jouer à huis clos. Qu'à cela ne tienne, le PB 86 s'invite chez vous ! Ainsi, pour les rencontres à domicile, le club met en place un dispositif de diffusion en direct sur internet, multi-caméras, gratuit et commenté. Rendez-vous le samedi 16 janvier (sous réserve de modification) pour la rencontre contre Nantes. Pour suivre le match, rendez-vous sur le site du PB (pb86.fr), créez votre compte grâce à votre mail et à la question « Quelle est votre équipe préférée ? », répondez Poitiers bien sûr !

FOOTBALL

Stade poitevin : 100 ans et toujours jeune



Le Stade poitevin FC a, depuis toujours, une vocation de formation.

Le club fêtera cette année ses 100 ans. Mais malgré son grand âge, les jeunes restent la priorité du Stade poitevin football club. « Sur 430 licenciés, les moins de 18 ans représentent plus de la moitié des effectifs (250) », précise Yassine Tahoune, manager général du club. « Depuis toujours, le Stade poitevin FC a une vocation de formation. Des jeunes joueurs passés chez nous font aujourd'hui une belle carrière à l'image de Nicolas Tié, en 1^{ère} division au Portugal ou encore Lorenz Assignon, du Stade Rennais. Des exemples qui peuvent faire rêver mais ici le but est que chacun évolue à son rythme et en fonction de ses envies avec un accent de plus en plus fort sur la mixité. »

Dès 5 ans, les enfants, filles et garçons, peuvent taquiner le ballon. « Jusqu'à 10 ans, c'est la découverte et le jeu. À partir des U12 jusqu'aux U15, ils commencent à goûter à la compétition. Les U13, U14 et U15 évoluent d'ailleurs au plus haut niveau régional. » À partir des U16, le cycle de formation a pour objectif d'emmener les joueurs jusqu'à l'équipe réserve. « C'est en quelque sorte le vivier de l'équipe 1 (évolue en N3). » Dans cette optique, le Stade poitevin FC souhaite voir aboutir un projet fort pour le club : créer une structure professionnelle de formation « de façon à garder chez nous les joueurs les plus promoteurs », conclut Yassine Tahoune.

stadepoitevinfc.com

Le centre, le cercle et la périphérie



© Daniel Proux

Livre d'heures, œuvre d'art contemporain, manuscrit du XIX^e... La médiathèque François-Mitterrand recèle de trésors cachés. *Poitiers Mag* lève le voile sur leur histoire... Ce mois-ci : *Le centre, le cercle et la périphérie* de l'artiste Richard Texier.

Avez-vous déjà pris le temps d'observer la fresque monumentale sur le grand mur du forum de la Médiathèque François-Mitterrand ? Ou celle qui grimpe sur 15 mètres de haut le long de la rampe du rez-de-chaussée jusqu'au 2^e étage ? Ce sont au total 9 peintures à fresques figurant de grands schémas astronomiques mêlées à 15 petites sculptures en bois, bronze et plomb, des « machines à rêves », qui composent *Le centre, le cercle et la périphérie*. Commandée à l'artiste Richard Texier lors de la construction de la médiathèque, l'œuvre constitue un « maillage cosmique » du bâtiment, invisible de l'extérieur mais omniprésente à l'intérieur, des zones de circulation aux petites salles de lecture.

Pour la composer, Richard Texier s'est plongé dans les cartes astronomiques et ouvrages anciens du fonds documentaire de la bibliothèque parmi lesquels *Cosmographie universelle* de Sébastien Munster (1544) ou *Sphaera* de Jean du Bois Sacré (1250). « À la fois recherche poétique et scientifique, son œuvre représente un imaginaire du monde céleste et de la cosmologie, thèmes de prédilection dans l'ensemble de son travail », explique Carole Parisot, responsable du centre d'activité savoirs & littérature de la médiathèque. « Replaçant l'Homme tout petit face au monde, il rend hommage aux universalités et nous invite à aborder tous les savoirs avec humilité. »

Sujet ancien mais approche actuelle, l'œuvre peut être abordée dans un jeu de piste pour retrouver tous les éléments qui la composent.

La place d'Armes et ses cafés, dont le fameux café de Castille.

© Médiathèque François-Mitterrand, Grand Poitiers Communauté urbaine, fonds Gérard Simmat. Cité de : Olivier Neuillet.



Poitiers à

Arrivée du tramway, kermesses et guingettes, cafés de la place d'Armes...
Plongée dans le Poitiers d'avant-guerre.

C'est en grande pompe que le XIX^e siècle s'est terminé à Poitiers par les Fêtes de 1899. Cette année est ponctuée de nombreux événements festifs du grand pré de Blossac jusqu'au terrain de la Madeleine, reliés par une spectaculaire passerelle en bois franchissant les murailles : expositions d'art et d'industrie, kermesses, expositions canines, compétitions sportives et lâchers de ballons... mais aussi des attractions aujourd'hui heureusement révolues telles que le village africain.

À l'occasion, on entreprend de moderniser le transport poitevin. La ville de 39 000 âmes a foi dans le progrès et veut rentrer dans le XX^e siècle. Le 24 septembre 1899, 6 289 voyageurs se bousculent pour prendre la

ligne de tramway électrique qui relie la gare à la place d'Armes. Une seconde ligne va de la place jusqu'au carrefour des Trois-Bourbons, un quartier qui se développe précisément à cette époque. On y voit encore aujourd'hui les maisons et les villas éclectiques des années 1900. En 1903, une troisième ligne permet d'aller jusqu'à la Pierre-Lévy, au niveau de la nouvelle prison (1904).

La place où tout se passe

La place d'Armes, avec ses défilés militaires et ses manifestations, est au cœur des animations, de la vie quotidienne. Elle est entourée de cafés, dont plusieurs restés célèbres dans la mémoire locale : cafés de la Paix, de Castille ou de la Rotonde, où on peut lire les



La Maison Vannier, modelée sur les grands magasins parisiens.



18. - POITIERS. - La Carle des Officiers et la Eau Caron



La place du Marché vers 1900.

© Collection privée

la Belle Époque

nouvelles à scandale telles que l'histoire sordide de la séquestrée en 1901, ou les plus joyeuses telles que la découverte de la statue de Minerve rue Paul-Bert en 1902... Sans oublier les conflits entre catholiques et républicains, débat qui fait rage à Poitiers, notamment lorsque la municipalité entame les changements de noms de rue en 1900 alors que les Francs-maçons inaugurent la statue de la Liberté en 1903, ou lors des premières fêtes de Jeanne d'Arc en 1909.

Magasins et photographie

Le commerce se modernise dans la rue des Cordeliers avec l'ouverture de la Maison Vannier en 1902 : modelée sur les grands magasins parisiens de nouveautés, la consommation y devient un divertissement.

Les photographies de Jules Robuchon témoignent de l'effervescence de la cité poitevine à l'époque : il a su profiter de la vogue des cartes postales illustrées pour les publier sous cette forme, nous laissant ses images de cet univers avant le désastre de la Grande Guerre.

DATES À RETENIR

1899 : inauguration du tramway électrique.

1902 : découverte de la Minerve romaine, ouverture du nouveau bâtiment de la Maisons Vannier.

1903 : fin du dégagement de la tour Maubergeon entamé en 1845, inauguration de la statue de la Liberté sur la place du même nom (juillet).

1904 : inondations du Clain.

À SAVOIR

Les plaisirs du bord de l'eau



C'est la grande époque des guinguettes.

© Médiathèque François-Mitterrand, Fonds Gérard Simmat

À la fin du XIX^e siècle, les Poitevins découvrent les plaisirs des bords de l'eau. Le Clain, notamment au niveau du chemin de la Cagouillère, ou la Boivre du côté de la Casette, deviennent des lieux de rendez-vous dominicaux pour les pique-niques et les sorties familiales. On multiplie les fêtes aquatiques : concours de pêche, promenades en barque ou courses de canoë. Parfois, la promenade va jusqu'à Saint-Benoît ou Ligugé. Les peintres tels qu'Arthur Gué en font des aquarelles, tandis que les photographes amateurs adorent capturer les reflets des frondaisons bucoliques dans l'eau. C'est la grande époque des guinguettes, du petit Goret jusqu'au Fleuve Léthé, lieux qui ont longtemps marqué le paysage poitevin.



**ICI,
COMME AILLEURS,
LE MASQUE
EST OBLIGATOIRE**

COVID-19

**Dans toute la ville,
à Poitiers, on sort masqué !**